

# Fonds d'obligations canadiennes TD

531997  
(03/25)

## Fonds Mutuels TD États financiers annuels

Période close le 31 décembre 2024



## Responsabilité de la direction en matière d'information financière

Les états financiers ci-joints ont été préparés par Gestion de Placements TD Inc. (« GPTD »), en sa qualité de gestionnaire des Fiducies de fonds commun de placement TD, des Portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD et des Portefeuilles FNB gérés TD (collectivement, les « Fonds » et, individuellement, le « Fonds »), et approuvés par le conseil d'administration de GPTD. Il incombe au gestionnaire d'assurer l'intégrité, l'objectivité et la fiabilité des données présentées. Pour s'acquitter de cette responsabilité, le gestionnaire choisit les méthodes comptables appropriées, formule des jugements et effectue des estimations conformément aux *Normes internationales d'information financière* (« IFRS ») publiées par l'*International Accounting Standards Board*. Le gestionnaire est aussi chargé d'élaborer des contrôles internes exercés sur le processus de présentation de l'information financière, de manière à fournir une assurance raisonnable quant à la pertinence et à la fiabilité de l'information financière, ainsi que de protéger tous les biens des Fonds.

Il appartient au conseil d'administration de GPTD d'examiner et d'approuver les états financiers, tout en s'assurant que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière d'information financière.

Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l. est l'auditeur externe des Fonds. Il a effectué l'audit des états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada pour être en mesure d'exprimer une opinion sur les états financiers. Le rapport de l'auditeur est présenté à la page suivante du présent rapport annuel.

Au nom de GPTD, gestionnaire des Fonds.



Bruce Cooper  
Administrateur et  
chef de la direction  
Le 14 mars 2025



Len Kroes  
Chef des finances

Le 14 mars 2025

## Rapport de l'auditeur indépendant

### Aux porteurs de parts et au fiduciaire de :

Fonds du marché monétaire canadien TD	Fonds d'actions de grandes sociétés canadiennes TD	Fonds indiciel Nasdaq® TD
Fonds du marché monétaire Plus TD	Fonds d'actions canadiennes TD	Fonds indiciel international TD
Fonds du marché monétaire américain TD	Fonds de petites sociétés canadiennes TD	Fonds neutre en devises indiciel international TD
Fonds d'obligations de qualité supérieure à échéance cible 2025 TD	Fonds américain à faible volatilité TD	Fonds indiciel européen TD
Fonds d'obligations de qualité supérieure à échéance cible 2026 TD	Fonds nord-américain de dividendes TD	Fonds indiciel de chefs de file mondiaux des technologies TD
Fonds d'obligations de qualité supérieure à échéance cible 2027 TD	Fonds d'actions nord-américaines de développement durable TD	Portefeuille de retraite en dollars américains TD
Fonds d'obligations américaines de qualité supérieure à échéance cible 2025 TD	Fonds américain de croissance de dividendes TD	Portefeuille conservateur de retraite TD
Fonds d'obligations américaines de qualité supérieure à échéance cible 2026 TD	Fonds de rendement américain pour actionnaires TD	Portefeuille équilibré de retraite TD
Fonds d'obligations américaines de qualité supérieure à échéance cible 2027 TD	Fonds concentré d'actions américaines TD	Portefeuille confortable TD – revenu conservateur
Fonds d'obligations ultra court terme TD	Fonds neutre en devises concentré d'actions américaines TD	Portefeuille confortable TD – revenu équilibré
Fonds d'obligations à court terme TD	Fonds valeur de grandes sociétés américaines TD	Portefeuille confortable TD – équilibré
Fonds d'obligations canadiennes TD	Fonds américain de réinvestissement du capital TD	Portefeuille confortable TD – croissance équilibrée
Portefeuille à revenu favorable TD	Fonds alpha discipliné d'actions américaines TD <sup>MC</sup> ( <i>auparavant, Fonds quantitatif d'actions américaines TD</i> )	Portefeuille confortable TD – croissance
Fonds d'obligations canadiennes de base plus TD	Fonds d'actions américaines TD	Portefeuille confortable TD – croissance audacieuse
Fonds d'obligations de sociétés canadiennes TD	Fonds de moyennes sociétés américaines TD	Fonds de revenu fixe TD
Fonds d'obligations de sociétés américaines TD	Fonds neutre en devises de croissance de moyennes sociétés américaines TD	Fonds de gestion du risque TD
Fonds d'obligations fédérales canadiennes à long terme TD	Fonds de petites sociétés américaines TD	Fonds de sociétés canadiennes TD
Fonds d'obligations du Trésor américain à long terme TD	Fonds mondial à faible volatilité TD	Fonds de sociétés mondiales TD
Fonds d'obligations nord-américaines de développement durable TD	Fonds de rendement mondial pour actionnaires TD	Fonds de gestion tactique TD
Fonds de revenu mondial TD	Fonds alpha discipliné d'actions mondiales TD <sup>MC</sup>	Fonds alternatif de gestion du risque TD
Fonds d'obligations mondiales de base plus TD	Fonds concentré d'actions mondiales TD	Fonds alternatif de produits de base TD
Fonds d'obligations mondiales sans restriction TD	Fonds mondial de réinvestissement du capital TD ( <i>auparavant, Fonds d'actions mondiales Epoch et Fonds de croissance d'actions mondiales TD</i> )	Fonds alternatif de produits de base long/court TD
Fonds d'obligations à haut rendement TD	Fonds concentré d'actions internationales TD	Portefeuille géré TD – revenu
Fonds d'actions privilégiées TD	Fonds d'actions internationales TD	Portefeuille géré TD – revenu et croissance modérée
Fonds opportunités mondiales TD – conservateur	Fonds chinois revenu et croissance TD	Portefeuille géré TD – croissance équilibrée
Fonds opportunités mondiales TD – équilibré	Fonds des marchés émergents TD	Portefeuille géré TD – croissance audacieuse
Fonds de revenu mensuel TD	Fonds ressources TD	Portefeuille géré TD – croissance boursière maximale
Fonds de revenu mensuel tactique TD	Fonds métaux précieux TD	Portefeuille géré FondsExpert TD – revenu et croissance modérée
Fonds nord-américain équilibré de développement durable TD	Fonds mondial communications et divertissement TD	Portefeuille géré FondsExpert TD – croissance équilibrée
Fonds américain de revenu mensuel TD	Fonds science et technologie TD	Portefeuille géré FondsExpert TD – croissance audacieuse
Fonds américain de revenu mensuel TD – \$ CA	Fonds sciences de la santé TD	Portefeuille géré FondsExpert TD – croissance boursière maximale
Fonds de revenu mensuel diversifié TD	Fonds indiciel d'obligations canadiennes TD	(collectivement, les « Fonds »)
Fonds mondial de revenu mensuel tactique TD	Fonds indiciel équilibré TD	
Fonds de croissance équilibré TD	Fonds indiciel canadien TD	
Fonds de revenu de dividendes TD	Fonds indiciel moyenne Dow Jones des industrielles TD	
Fonds à rendement diversifié canadien TD	Fonds indiciel américain TD	
Fonds à faible volatilité canadien TD	Fonds neutre en devises indiciel américain TD	
Fonds de croissance de dividendes TD		
Fonds de dividendes d'actions canadiennes de premier ordre TD		

### Opinion

Nous avons audité les états financiers des Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2024 et 2023 (le cas échéant), et les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Fonds aux 31 décembre 2024 et 2023 (le cas échéant), ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants des Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du fonds de chacun des Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du fonds de chacun des Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider les Fonds ou de cesser leur activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière des Fonds.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne des Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener les Fonds à cesser leur exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et évaluons si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Ernst & Young* s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés  
Toronto (Canada)  
Le 14 mars 2025

## Fonds d'obligations canadiennes TD

### États de la situation financière (en milliers, sauf les montants par part)

Aux 31 décembre 2024 et 2023

	2024	2023
<b>Actif</b>		
<b>Actif courant</b>		
Placements	5 581 936 \$	5 410 925 \$
Actifs dérivés (note 3)	2 738	1 220
Trésorerie	127 185	102 732
Marge à payer sur les dérivés	1 571	1 400
Intérêts et dividendes à recevoir	45 001	39 113
Souscriptions à recevoir	1 561	16 508
Montants à recevoir pour les ventes de placements	0	0
Remboursements d'impôts à recevoir	0	128
	5 759 992	5 572 026
<b>Passif</b>		
<b>Passif courant</b>		
Passifs dérivés (note 3)	93	0
Marge à payer sur les dérivés	0	0
Découvert bancaire	0	0
Charges à payer	16	61
Rachats à payer	2 375	6 730
Distributions à payer	0	0
Montants à payer pour les achats de placements	0	6 596
	2 484	13 387
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>5 757 508 \$</b>	<b>5 558 639 \$</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – par série (note 5)</b>		
Série Investisseurs	299 857 \$	318 966 \$
Série Institutionnelle	3 712 \$	4 434 \$
Série Plus	19 624 \$	21 658 \$
Série Conseillers	112 773 \$	130 413 \$
Série F	161 766 \$	144 582 \$
Série F Plus	13 089 \$	13 861 \$
Série D	150 333 \$	151 602 \$
Série Privée	1 917 303 \$	1 845 537 \$
Série O	3 079 051 \$	2 927 586 \$
	5 757 508 \$	5 558 639 \$
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – par part de série</b>		
Série Investisseurs	12,66 \$	12,45 \$
Série Institutionnelle	9,89 \$	9,73 \$
Série Plus	9,26 \$	9,11 \$
Série Conseillers	11,03 \$	10,85 \$
Série F	11,30 \$	11,10 \$
Série F Plus	9,61 \$	9,44 \$
Série D	9,24 \$	9,08 \$
Série Privée	9,04 \$	8,88 \$
Série O	9,81 \$	9,64 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

### États du résultat global (en milliers, sauf les montants par part)

Périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023

	2024	2023
<b>Revenus</b>		
<b>Gain (perte) net sur placements et dérivés</b>		
Intérêts aux fins de distributions	212 488 \$	203 510 \$
Distributions reçues de fonds sous-jacents	0	324
Gain (perte) net réalisé	(58 753)	(503 860)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente	149 173	726 434
Revenus (pertes) sur dérivés	4 622	5 763
<b>Gain (perte) net sur placements et dérivés</b>	<b>307 530</b>	<b>432 171</b>
Gain (perte) de change sur trésorerie et autres actifs nets	520	1 190
Revenus de prêts de titres	124	321
<b>Total des revenus (pertes)</b>	<b>308 174</b>	<b>433 682</b>
<b>Charges (note 6)</b>		
Frais de gestion	6 664	7 118
Frais du comité d'examen indépendant	2	2
Frais de communication aux porteurs de titres	141	122
Droits de garde	13	12
Droits de dépôt	65	86
Honoraires d'audit	5	4
Frais d'intérêts	12	14
Coûts de transaction	86	39
<b>Total des charges avant les renoncations</b>	<b>6 988</b>	<b>7 397</b>
Moins les charges visées par une renonciation	(13)	(15)
<b>Total des charges nettes</b>	<b>6 975</b>	<b>7 382</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables avant impôts</b>	<b>301 199</b>	<b>426 300</b>
<b>Remboursements d'impôts (retenues d'impôts)</b>	<b>(885)</b>	<b>(1)</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>300 314 \$</b>	<b>426 299 \$</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – par série</b>		
Série Investisseurs	13 675 \$	17 908 \$
Série Institutionnelle	199 \$	365 \$
Série Plus	911 \$	1 287 \$
Série Conseillers	5 079 \$	7 609 \$
Série F	7 899 \$	8 276 \$
Série F Plus	665 \$	889 \$
Série D	7 517 \$	9 368 \$
Série Privée	95 791 \$	111 439 \$
Série O	168 578 \$	269 158 \$
	300 314 \$	426 299 \$
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – par part de série</b>		
Série Investisseurs	0,55 \$	0,67 \$
Série Institutionnelle	0,48 \$	0,33 \$
Série Plus	0,41 \$	0,48 \$
Série Conseillers	0,46 \$	0,58 \$
Série F	0,58 \$	0,66 \$
Série F Plus	0,47 \$	0,58 \$
Série D	0,46 \$	0,54 \$
Série Privée	0,49 \$	0,70 \$
Série O	0,55 \$	0,72 \$

## Fonds d'obligations canadiennes TD

### États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers)

Périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023

	Série Investisseurs		Série Institutionnelle		Série Plus	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>	318 966 \$	326 345 \$	4 434 \$	14 092 \$	21 658 \$	26 050 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	13 675	17 908	199	365	911	1 287
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>						
Revenu net de placement	(8 658)	(8 092)	(141)	(349)	(596)	(635)
Gains nets réalisés	0	0	0	0	0	0
	(8 658)	(8 092)	(141)	(349)	(596)	(635)
<b>Transactions sur parts rachetables</b>						
Produit de l'émission de parts rachetables	46 005	36 575	0	28	112	0
Réinvestissement des distributions	8 459	7 895	37	207	497	544
Rachat de parts rachetables	(78 590)	(61 665)	(817)	(9 909)	(2 958)	(5 588)
<b>Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables</b>	(24 126)	(17 195)	(780)	(9 674)	(2 349)	(5 044)
<b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	(19 109)	(7 379)	(722)	(9 658)	(2 034)	(4 392)
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>	299 857 \$	318 966 \$	3 712 \$	4 434 \$	19 624 \$	21 658 \$
<b>Transactions sur parts rachetables</b>						
Parts rachetables en circulation à l'ouverture de la période	25 630	27 079	456	1 478	2 378	2 952
Parts rachetables émises	3 703	3 009	0	3	13	0
Parts rachetables émises au réinvestissement	679	653	4	22	55	61
Parts rachetables rachetées	(6 324)	(5 111)	(85)	(1 047)	(327)	(635)
<b>Parts rachetables en circulation à la clôture de la période</b>	23 688	25 630	375	456	2 119	2 378
<b>Nombre moyen pondéré de parts en circulation</b>	24 829	26 561	418	1 118	2 238	2 703

  

	Série Conseillers		Série F		Série F Plus	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>	130 413 \$	151 849 \$	144 582 \$	125 617 \$	13 861 \$	14 895 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	5 079	7 609	7 899	8 276	665	889
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>						
Revenu net de placement	(3 353)	(3 513)	(5 043)	(4 094)	(453)	(443)
Gains nets réalisés	0	0	0	0	0	0
	(3 353)	(3 513)	(5 043)	(4 094)	(453)	(443)
<b>Transactions sur parts rachetables</b>						
Produit de l'émission de parts rachetables	10 485	9 491	50 917	47 950	0	0
Réinvestissement des distributions	2 994	3 048	3 411	2 777	256	255
Rachat de parts rachetables	(32 845)	(38 071)	(40 000)	(35 944)	(1 240)	(1 735)
<b>Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables</b>	(19 366)	(25 532)	14 328	14 783	(984)	(1 480)
<b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	(17 640)	(21 436)	17 184	18 965	(772)	(1 034)
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>	112 773 \$	130 413 \$	161 766 \$	144 582 \$	13 089 \$	13 861 \$
<b>Transactions sur parts rachetables</b>						
Parts rachetables en circulation à l'ouverture de la période	12 018	14 444	13 021	11 689	1 468	1 628
Parts rachetables émises	965	894	4 589	4 415	0	0
Parts rachetables émises au réinvestissement	275	289	306	258	27	28
Parts rachetables rachetées	(3 038)	(3 609)	(3 605)	(3 341)	(132)	(188)
<b>Parts rachetables en circulation à la clôture de la période</b>	10 220	12 018	14 311	13 021	1 363	1 468
<b>Nombre moyen pondéré de parts en circulation</b>	11 005	13 206	13 634	12 554	1 406	1 542

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

## Fonds d'obligations canadiennes TD

### États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers)

Périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023

	Série D		Série Privée	
	2024	2023	2024	2023
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>	151 602 \$	157 146 \$	1 845 537 \$	1 367 174 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	7 517	9 368	95 791	111 439
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>				
Revenu net de placement	(4 996)	(4 661)	(66 607)	(49 097)
Gains nets réalisés	0	0	0	0
	(4 996)	(4 661)	(66 607)	(49 097)
<b>Transactions sur parts rachetables</b>				
Produit de l'émission de parts rachetables	11 765	7 587	592 887	1 199 469
Réinvestissement des distributions	4 791	4 468	40 679	26 209
Rachat de parts rachetables	(20 346)	(22 306)	(590 984)	(809 657)
<b>Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables</b>	(3 790)	(10 251)	42 582	416 021
<b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	(1 269)	(5 544)	71 766	478 363
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>	150 333 \$	151 602 \$	1 917 303 \$	1 845 537 \$
<b>Transactions sur parts rachetables</b>				
Parts rachetables en circulation à l'ouverture de la période	16 693	17 868	207 830	159 260
Parts rachetables émises	1 293	855	66 766	138 742
Parts rachetables émises au réinvestissement	527	507	4 571	3 041
Parts rachetables rachetées	(2 242)	(2 537)	(67 024)	(93 213)
<b>Parts rachetables en circulation à la clôture de la période</b>	16 271	16 693	212 143	207 830
<b>Nombre moyen pondéré de parts en circulation</b>	16 443	17 391	193 537	160 277
	Série O		TOTAL	
	2024	2023	2024	2023
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>	2 927 586 \$	6 062 109 \$	5 558 639 \$	8 245 277 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	168 578	269 158	300 314	426 299
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>				
Revenu net de placement	(115 255)	(128 945)	(205 102)	(199 829)
Gains nets réalisés	0	0	0	0
	(115 255)	(128 945)	(205 102)	(199 829)
<b>Transactions sur parts rachetables</b>				
Produit de l'émission de parts rachetables	10 084	10 858	722 255	1 311 958
Réinvestissement des distributions	115 254	128 945	176 378	174 348
Rachat de parts rachetables	(27 196)	(3 414 539)	(794 976)	(4 399 414)
<b>Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables</b>	98 142	(3 274 736)	103 657	(2 913 108)
<b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	151 465	(3 134 523)	198 869	(2 686 638)
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>	3 079 051 \$	2 927 586 \$	5 757 508 \$	5 558 639 \$
<b>Transactions sur parts rachetables</b>				
Parts rachetables en circulation à l'ouverture de la période	303 703	646 720		
Parts rachetables émises	1 056	1 163		
Parts rachetables émises au réinvestissement	11 934	13 724		
Parts rachetables rachetées	(2 826)	(357 904)		
<b>Parts rachetables en circulation à la clôture de la période</b>	313 867	303 703		
<b>Nombre moyen pondéré de parts en circulation</b>	307 541	371 561		

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

## Fonds d'obligations canadiennes TD

### Tableaux des flux de trésorerie (en milliers)

Périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023

	2024	2023
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net		
attribuable aux porteurs de parts rachetables	300 314 \$	426 299 \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Accroissement des intérêts	0	0
(Gain) perte latent de change sur trésorerie	(18)	(11)
Variation nette du dépôt de garantie ou de la		
marge à payer sur les dérivés	(171)	9 757
(Gain) perte net réalisé	58 753	503 860
Variation nette de la (plus-value)		
moins-value latente	(149 173)	(726 434)
Achats de placements et de dérivés	(3 280 146)	(4 740 869)
Distributions en nature reçues de		
fonds sous-jacents	0	(324)
Produit de la vente, du remboursement et de		
l'échéance de placements et de dérivés	3 191 534	7 210 956
(Augmentation) diminution des intérêts		
et dividendes à recevoir	(5 888)	14 236
(Augmentation) diminution des remboursements		
d'impôts à recevoir	128	(128)
Augmentation (diminution) des charges à payer	(45)	30
<b>Entrées (sorties) de trésorerie nettes</b>		
<b>liées aux activités d'exploitation</b>	115 288	2 697 372
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables,		
déduction faite des distributions réinvesties	(28 724)	(25 481)
Produit de l'émission de parts rachetables	713 348	1 303 123
Montants versés au rachat de parts rachetables	(775 477)	(4 419 437)
<b>Entrées (sorties) de trésorerie nettes</b>		
<b>liées aux activités de financement</b>	(90 853)	(3 141 795)
Gain (perte) latent de change sur trésorerie	18	11
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	24 435	(444 423)
Trésorerie (découvert bancaire)		
à l'ouverture de la période	102 732	547 144
<b>Trésorerie (découvert bancaire)</b>		
<b>à la clôture de la période</b>	127 185 \$	102 732 \$
Intérêts aux fins de distributions reçus*,		
déduction faite des retenues d'impôts	205 843 \$	217 618 \$

\* Compris dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

## Fonds d'obligations canadiennes TD

**Inventaire du portefeuille** (en milliers, sauf le nombre d'actions ou de parts/  
la valeur nominale) au 31 décembre 2024

Nbre d'actions ou de parts/ Val. nominale	Description	Coût	Juste valeur
<b>Obligations de sociétés – 56,4 %</b>			
	AerCap Ireland Capital DAC/ AerCap Global Aviation Trust (USD)		
6 400 000	remb. ant., 4,950 %, 10 sept. 2034	8 537 \$	8 776 \$
	Air Lease Corporation		
46 600 000	remb. ant., 5,400 %, 1 <sup>er</sup> juin 2028	46 727	48 714
	Alberta PowerLine Limited Partnership*		
4 123 023	4,065 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2053	4 123	3 721
4 225 499	4,065 %, 1 <sup>er</sup> mars 2054	4 214	3 775
	Alectra Inc.		
6 500 000	remb. ant., 4,309 %, 30 oct. 2034	6 500	6 596
	Alimentation Couche-Tard Inc.		
3 400 000	remb. ant., 5,592 %, 25 sept. 2030	3 636	3 662
	Fonds de placement immobilier Allied		
15 000 000	remb. ant., série H, 1,726 %, 12 févr. 2026	15 000	14 614
5 000 000	remb. ant., série E, 3,113 %, 8 avr. 2027	5 000	4 853
15 000 000	remb. ant., série G, 3,131 %, 15 mai 2028	15 207	14 162
13 049 000	remb. ant., série D, 3,394 %, 15 août 2029	13 341	12 094
14 000 000	remb. ant., série F, 3,117 %, 21 févr. 2030	14 094	12 635
6 875 000	remb. ant., série I, 3,095 %, 6 févr. 2032	6 875	5 895
	AltaGas Limited		
8 100 000	remb. ant., 4,672 %, 8 janv. 2029	8 100	8 361
	ARC Resources Limited		
10 300 000	remb. ant., 3,465 %, 10 mars 2031	10 300	9 859
	Athabasca Indigenous Midstream Limited Partnership		
6 179 803	remb. ant., 6,069 %, 5 févr. 2042	6 178	6 610
	Athene Global Funding		
15 000 000	2,470 %, 9 juin 2028	13 502	14 376
18 400 000	5,113 %, 7 mars 2029	18 400	19 173
	Avolon Holdings Funding Limited (USD)		
16 700 000	remb. ant., 5,750 %, 15 nov. 2029	22 747	24 309
	Bank of America Corporation		
18 500 000	taux var., remb. ant., 1,978 %, 15 sept. 2027	18 499	18 031
36 800 000	taux var., remb. ant., 3,615 %, 16 mars 2028	35 657	36 806
	Banque de Montréal		
1 700 000	remb. ant., 4,709 %, 7 déc. 2027	1 700	1 752
36 600 000	remb. ant., 5,039 %, 29 mai 2028	36 600	38 228
26 200 000	remb. ant., 4,537 %, 18 déc. 2028	26 200	27 006
4 800 000	taux var., remb. ant., 6,034 %, 7 sept. 2033	4 800	5 125
14 950 000	taux var., remb. ant., 4,300 %, 26 nov. 2080	14 950	14 929
	Barclays PLC (USD)		
4 600 000	taux var., remb. ant., 4,942 %, 10 sept. 2030	6 234	6 487
	Bell Canada		
1 600 000	remb. ant., 5,150 %, 14 nov. 2028	1 599	1 670
5 700 000	remb. ant., 4,550 %, 9 févr. 2030	5 683	5 838
8 700 000	remb. ant., 3,000 %, 17 mars 2031	7 510	8 169
21 100 000	remb. ant., 5,850 %, 10 nov. 2032	21 617	23 061
28 400 000	remb. ant., 5,150 %, 24 août 2034	28 299	29 576

Nbre d'actions ou de parts/ Val. nominale	Description	Coût	Juste valeur
	Brookfield Infrastructure Finance ULC		
9 790 000	remb. ant., 5,616 %, 14 nov. 2027	9 790 \$	10 297 \$
19 600 000	remb. ant., 5,710 %, 27 juill. 2030	19 714	21 144
26 560 000	remb. ant., 2,855 %, 1 <sup>er</sup> sept. 2032	25 481	24 017
12 140 000	remb. ant., 5,980 %, 14 févr. 2033	12 326	13 346
8 000 000	remb. ant., 5,439 %, 25 avr. 2034	8 000	8 504
	Brookfield Renewable Partners ULC		
7 000 000	remb. ant., 5,880 %, 9 nov. 2032	6 996	7 729
5 800 000	taux var., remb. ant., 5,450 %, 12 mars 2055	5 800	5 820
	Bruce Power Limited Partnership		
3 800 000	remb. ant., 4,700 %, 21 juin 2031	3 792	3 938
10 300 000	remb. ant., 4,270 %, 21 déc. 2034	10 297	10 217
	Cameco Corporation		
6 600 000	remb. ant., 4,940 %, 24 mai 2031	6 599	6 874
	Canadian Core Real Estate Limited Partnership		
11 000 000	remb. ant., série 1, 3,299 %, 2 mars 2027	11 000	10 870
	Banque Canadienne Impériale de Commerce		
15 400 000	remb. ant., 4,950 %, 29 juin 2027	15 376	15 909
12 500 000	remb. ant., 5,050 %, 7 oct. 2027	12 481	12 978
15 400 000	remb. ant., 5,500 %, 14 janv. 2028	15 392	16 227
16 600 000	taux var., remb. ant., 3,800 %, 10 déc. 2030	16 572	16 579
20 600 000	taux var., remb. ant., 4,900 %, 12 juin 2034	20 569	21 217
8 000 000	taux var., remb. ant., 4,375 %, 28 oct. 2080	8 000	7 992
20 000 000	taux var., remb. ant., 4,000 %, 28 janv. 2082	20 000	19 309
4 300 000	taux var., remb. ant., 6,987 %, 28 juill. 2084	4 300	4 537
	Canadian Natural Resources Limited		
8 600 000	remb. ant., 4,150 %, 15 déc. 2031	8 586	8 613
	La Société Canadienne Tire Limitée		
10 000 000	remb. ant., 5,372 %, 16 sept. 2030	10 297	10 593
	Banque canadienne de l'Ouest		
5 500 000	série A, 4,571 %, 11 juill. 2028	5 500	5 677
	Capital One Financial Corporation (USD)		
4 500 000	taux var., remb. ant., 3,273 %, 1 <sup>er</sup> mars 2030	5 437	5 986
4 300 000	taux var., remb. ant., 5,463 %, 26 juill. 2030	5 939	6 202
	Capital Power Corporation		
15 100 000	5,378 %, 25 janv. 2027	15 138	15 636
22 400 000	remb. ant., 4,831 %, 16 sept. 2031	22 400	22 874
9 300 000	remb. ant., 5,973 %, 25 janv. 2034	9 299	10 101
	Cheniere Energy Inc. (USD)		
2 500 000	remb. ant., 5,650 %, 15 avr. 2034	3 376	3 630
	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix		
6 800 000	remb. ant., 5,030 %, 28 févr. 2031	6 800	7 088
	Citigroup Inc.		
14 100 000	taux var., remb. ant., 5,070 %, 29 avr. 2028	14 100	14 541
	Clover Limited Partnership		
3 845 435	série 1-A, 4,216 %, 31 mars 2034	3 845	3 801
4 277 718	série 1-B, 4,216 %, 30 juin 2034	4 278	4 221

**Fonds d'obligations canadiennes TD**

Nbre d'actions ou de parts/				Nbre d'actions ou de parts/			
Val. nominale	Description	Coût	Juste valeur	Val. nominale	Description	Coût	Juste valeur
	Coastal Gaslink Pipeline Limited Partnership			5 200 000	remb. ant., série D, 4,513 %, 3 juin 2030	5 200 \$	5 244 \$
7 400 000	série B, 4,691 %, 30 sept. 2029	7 400 \$	7 715 \$	5 000 000	remb. ant., 5,572 %, 1 <sup>er</sup> mars 2031	5 000	5 297
8 700 000	série C, 4,907 %, 30 juin 2031	8 700	9 184	8 300 000	remb. ant., 5,455 %, 12 juin 2032	8 300	8 712
5 600 000	série D, 5,187 %, 30 sept. 2034	5 600	6 010		Compagnie Crédit Ford du Canada		
16 300 000	Cogeco Communications Inc. remb. ant., 2,991 %, 22 sept. 2031	14 141	15 045	12 400 000	6,326 %, 10 nov. 2026	12 400	12 913
9 167 000	Fonds de placement immobilier Crombie remb. ant., série G, 3,917 %, 21 juin 2027	9 762	9 201	8 900 000	4,613 %, 13 sept. 2027	8 900	8 999
8 200 000	remb. ant., série K, 5,244 %, 28 sept. 2029	8 200	8 595	12 200 000	remb. ant., 5,242 %, 23 mai 2028	12 200	12 560
7 800 000	remb. ant., série L, 5,139 %, 29 mars 2030	7 800	8 123	12 300 000	remb. ant., 6,382 %, 10 nov. 2028	12 300	13 144
17 000 000	remb. ant., série J, 3,133 %, 12 août 2031	16 896	15 723	23 300 000	remb. ant., 5,441 %, 9 févr. 2029	23 298	24 165
5 100 000	remb. ant., 4,732 %, 15 janv. 2032	5 099	5 157	8 900 000	remb. ant., 4,792 %, 12 sept. 2029	8 900	8 993
	Fiducie de placement immobilier industriel Dream			10 600 000	remb. ant., 5,668 %, 20 févr. 2030	10 600	11 100
10 000 000	remb. ant., série A, 1,662 %, 22 déc. 2025	10 000	9 831	12 200 000	remb. ant., 5,582 %, 23 mai 2031	12 200	12 697
9 800 000	remb. ant., série D, 2,539 %, 7 déc. 2026	9 800	9 598		Fortis Inc.		
14 000 000	remb. ant., série C, 2,057 %, 17 juin 2027	13 901	13 446	7 500 000	remb. ant., 4,171 %, 9 sept. 2031	7 500	7 551
9 500 000	remb. ant., 5,383 %, 22 mars 2028	9 500	9 905	5 900 000	remb. ant., 5,677 %, 8 nov. 2033	5 900	6 479
	Société en commandite Sommet Industriel Dream				General Motors Financial of Canada Limited		
23 000 000	remb. ant., série B, 1,820 %, 1 <sup>er</sup> avr. 2026	20 630	22 578	5 900 000	5,100 %, 14 juill. 2028	5 888	6 126
18 000 000	remb. ant., série C, 2,250 %, 12 janv. 2027	16 027	17 503	6 700 000	remb. ant., 5,000 %, 9 févr. 2029	6 686	6 940
6 800 000	remb. ant., 5,111 %, 12 févr. 2029	6 800	7 067		Gibson Energy Inc.		
8 000 000	remb. ant., 4,507 %, 12 févr. 2031	7 999	8 051	4 800 000	remb. ant., 3,600 %, 17 sept. 2029	4 482	4 737
17 600 000	Emera Inc. remb. ant., 4,838 %, 2 mai 2030	17 600	18 061	9 800 000	remb. ant., 4,450 %, 12 nov. 2031	9 795	9 914
8 200 000	Enbridge Gas Inc. remb. ant., 5,700 %, 6 oct. 2033	8 200	9 142	17 800 000	remb. ant., 5,750 %, 12 juill. 2033	18 107	19 306
21 000 000	remb. ant., 3,010 %, 9 août 2049	22 474	16 008		Les Vêtements de Sport Gildan Inc.		
22 000 000	remb. ant., 3,650 %, 1 <sup>er</sup> avr. 2050	24 752	18 788	9 100 000	remb. ant., 4,711 %, 22 nov. 2031	9 100	9 296
17 000 000	Enbridge Inc. remb. ant., 2,990 %, 3 oct. 2029	16 988	16 454		Grand Renewable Solar Limited Partnership		
14 100 000	remb. ant., 4,210 %, 22 févr. 2030	14 094	14 321	5 014 649	3,926 %, 31 janv. 2035	5 015	4 850
33 000 000	remb. ant., 6,100 %, 9 nov. 2032	33 256	36 988		Granite REIT Holdings Limited Partnership		
11 000 000	remb. ant., 3,100 %, 21 sept. 2033	10 981	10 101	9 000 000	remb. ant., série 6, 2,194 %, 30 août 2028	9 000	8 486
36 800 000	remb. ant., 4,730 %, 22 août 2034	36 864	37 634	10 300 000	remb. ant., 6,074 %, 12 avr. 2029	10 300	11 110
16 000 000	taux var., remb. ant., 5,000 %, 19 janv. 2082	16 000	15 439	6 000 000	remb. ant., 2,378 %, 18 déc. 2030	6 000	5 428
	Enbridge Pipelines Inc.			11 900 000	remb. ant., 4,348 %, 4 oct. 2031	11 900	11 864
22 200 000	remb. ant., 3,520 %, 22 févr. 2029	23 036	22 032		Great-West Lifeco Inc.		
24 100 000	remb. ant., 2,820 %, 12 mai 2031	22 890	22 537	22 000 000	taux var., remb. ant., série 1, 3,600 %, 31 déc. 2081	22 000	19 741
10 000 000	remb. ant., 4,130 %, 9 août 2046	10 684	8 801		Fonds de placement immobilier H&R		
20 000 000	remb. ant., 4,330 %, 22 févr. 2049	21 385	17 998	5 000 000	remb. ant., série S, 2,633 %, 19 févr. 2027	5 000	4 866
	Fédération des caisses Desjardins du Québec			5 600 000	remb. ant., série T, 5,457 %, 28 févr. 2029	5 600	5 825
37 000 000	5,475 %, 16 août 2028	37 892	39 241		HCA Inc. (USD)		
38 200 000	remb. ant., 5,467 %, 17 nov. 2028	38 746	40 588	1 900 000	remb. ant., 5,450 %, 15 sept. 2034	2 609	2 661
9 800 000	3,804 %, 24 sept. 2029	9 800	9 809		HCN Canadian Holdings-1 Limited Partnership		
14 700 000	taux var., remb. ant., 5,279 %, 15 mai 2034	14 700	15 349	14 000 000	remb. ant., 2,950 %, 15 janv. 2027	13 985	13 722
	Fifth Third Bancorp (USD)				Huntington Bancshares Inc. (USD)		
4 000 000	taux var., remb. ant., 6,339 %, 27 juill. 2029	5 406	5 967	8 800 000	taux var., remb. ant., 5,709 %, 2 févr. 2035	11 832	12 649
	Fonds de placement immobilier First Capital				Hydro One Inc.		
130 000	remb. ant., série T, 3,604 %, 6 mai 2026	125	130	20 900 000	remb. ant., 4,250 %, 4 janv. 2035	20 892	21 127
7 899 000	remb. ant., série V, 3,456 %, 22 janv. 2027	8 333	7 861		Hyundai Capital Canada Inc.		
7 000 000	remb. ant., série U, 3,753 %, 12 juill. 2027	7 602	6 989	11 800 000	remb. ant., 5,565 %, 8 mars 2028	11 800	12 420
				1 100 000	remb. ant., série G, 4,583 %, 24 juill. 2029	1 100	1 127
					iA Société financière inc.		
				11 700 000	taux var., remb. ant., 2,400 %, 21 févr. 2030	11 697	11 682
				15 000 000	taux var., remb. ant., 3,072 %, 24 sept. 2031	15 050	14 872
				8 100 000	taux var., remb. ant., 4,131 %, 5 déc. 2034	8 100	8 115

**Fonds d'obligations canadiennes TD**

Nbre d'actions ou de parts/				Nbre d'actions ou de parts/			
Val. nominale	Description	Coût	Juste valeur	Val. nominale	Description	Coût	Juste valeur
3 000 000	Intact Corporation financière taux var., remb. ant., 4,653 %, 16 mai 2034	3 000 \$	3 100 \$	19 630 000	Original Wempi Inc. remb. ant., série B1, 7,791 %, 4 oct. 2027	19 671 \$	21 270 \$
3 100 000	remb. ant., 5,276 %, 14 sept. 2054	3 100	3 424	22 000 000	Pembina Pipeline Corporation remb. ant., série 20, 5,020 %, 12 janv. 2032	22 219	23 028
7 000 000	Inter Pipeline Limited remb. ant., série 15, 5,760 %, 17 févr. 2028	6 999	7 360	11 600 000	remb. ant., 5,220 %, 28 juin 2033	11 595	12 254
28 200 000	remb. ant., série 17, 5,710 %, 29 mai 2030	28 225	29 893	8 000 000	remb. ant., série 21, 5,210 %, 12 janv. 2034	8 264	8 436
22 210 000	remb. ant., série 14, 5,849 %, 18 mai 2032	22 148	23 637	7 000 000	remb. ant., série 16, 4,670 %, 28 mai 2050	6 994	6 506
18 500 000	remb. ant., série 18, 6,590 %, 9 févr. 2034	18 632	20 473	2 600 000	Primaris Real Estate Investment Trust remb. ant., série A, 4,727 %, 30 mars 2027	2 476	2 652
25 549 000	Keyera Corporation remb. ant., série 2, 3,959 %, 29 mai 2030	23 785	25 471	6 000 000	remb. ant., 6,374 %, 30 juin 2029	6 100	6 509
5 500 000	remb. ant., série 3, 5,022 %, 28 mars 2032	5 392	5 747	7 200 000	remb. ant., 4,998 %, 15 mars 2030	7 199	7 406
5 100 000	remb. ant., série 4, 5,663 %, 4 janv. 2054	5 100	5 457	5 400 000	remb. ant., 5,304 %, 15 mars 2032	5 400	5 590
8 724 185	Kingston Solar Limited Partnership 3,571 %, 31 juill. 2035	8 724	8 251	5 000 000	Prologis Limited Partnership remb. ant., 5,250 %, 15 janv. 2031	5 161	5 279
8 400 000	Banque Manuvie du Canada 3,992 %, 22 févr. 2028	8 400	8 509	11 150 153	Fiducie de liquidité sur actifs immobiliers remb. ant., 2,395 %, 12 janv. 2030	11 150	10 571
16 900 000	Société Financière Manuvie taux var., remb. ant., 5,409 %, 10 mars 2033	16 900	17 724	9 333 092	remb. ant., 3,239 %, 12 mai 2050	9 351	9 305
18 100 000	taux var., remb. ant., 5,054 %, 23 févr. 2034	18 100	18 879	2 995 802	remb. ant., 2,588 %, 12 sept. 2051	2 996	2 974
14 000 000	taux var., remb. ant., 2,818 %, 13 mai 2035	14 000	13 254	8 648 662	taux var., remb. ant., 2,381 %, 12 févr. 2055	8 648	8 315
21 300 000	taux var., remb. ant., série 1, 3,375 %, 19 juin 2081	21 300	19 460	1 960 000	taux var., remb. ant., 2,867 %, 12 févr. 2055	1 960	1 808
27 000 000	taux var., remb. ant., 4,100 %, 19 mars 2082	27 000	24 192	7 115 000	Regions Financial Corporation (USD) taux var., remb. ant., 5,722 %, 6 juin 2030	9 702	10 377
7 500 000	Morgan Stanley taux var., remb. ant., 1,779 %, 4 août 2027	6 843	7 305	7 300 000	taux var., remb. ant., 5,502 %, 6 sept. 2035	9 893	10 244
10 300 000	Banque Nationale du Canada taux var., remb. ant., 4,982 %, 18 mars 2027	10 300	10 480	16 800 000	Fonds de placement immobilier RioCan remb. ant., série AB, 2,576 %, 12 févr. 2025	16 790	16 780
11 200 000	5,219 %, 14 juin 2028	11 152	11 775	16 000 000	remb. ant., série AD, 1,974 %, 15 juin 2026	16 003	15 671
17 100 000	5,023 %, 1 <sup>er</sup> févr. 2029	17 098	17 950	8 000 000	remb. ant., série AC, 2,361 %, 10 mars 2027	8 000	7 788
7 500 000	NextEra Energy Capital Holdings Inc. remb. ant., 4,850 %, 30 avr. 2031	7 481	7 820	6 700 000	remb. ant., série AE, 2,829 %, 8 nov. 2028	6 316	6 412
5 000 000	Nissan Canada Inc. 2,103 %, 22 sept. 2025	5 000	4 945	2 250 000	remb. ant., 4,628 %, 1 <sup>er</sup> mai 2029	2 168	2 290
10 009 000	North West Redwater Partnership/ NWR Financing Company Limited remb. ant., 4,050 %, 22 juill. 2044	11 561	9 199	13 700 000	remb. ant., 5,470 %, 1 <sup>er</sup> mars 2030	13 729	14 375
999 806	Northern Courier Pipeline Limited Partnership 3,365 %, 30 juin 2042	929	922	9 600 000	remb. ant., 4,623 %, 3 oct. 2031	9 600	9 627
6 496 013	Northland Power Solar Finance One Limited Partnership série A, 4,397 %, 30 juin 2032	6 498	6 458	30 300 000	Rogers Communications Inc. remb. ant., 3,650 %, 31 mars 2027	30 973	30 339
2 049 738	Nouvelle Autoroute 30 Financement Inc. série D, 3,742 %, 31 déc. 2032	2 050	1 992	13 000 000	remb. ant., 5,700 %, 21 sept. 2028	12 983	13 825
2 150 678	série C, 3,750 %, 31 mars 2033	2 151	2 082	18 600 000	remb. ant., 4,400 %, 2 nov. 2028	19 625	18 959
15 700 000	Ontario Power Generation Inc. remb. ant., 4,831 %, 28 juin 2034	15 887	16 438	29 400 000	remb. ant., 3,250 %, 1 <sup>er</sup> mai 2029	29 865	28 680
5 169 000	Ontario Teachers' Cadillac Fairviews Properties Trust (USD) remb. ant., 4,125 %, 1 <sup>er</sup> févr. 2029	6 841	7 134	16 773 000	remb. ant., 3,300 %, 10 déc. 2029	16 154	16 270
				14 200 000	remb. ant., 2,900 %, 9 déc. 2030	14 026	13 309
				5 800 000	remb. ant., 5,900 %, 21 sept. 2033	5 824	6 372
				3 900 000	Banque Royale du Canada 4,642 %, 17 janv. 2028	3 900	4 023
				13 800 000	4,632 %, 1 <sup>er</sup> mai 2028	13 800	14 254
				17 200 000	5,228 %, 24 juin 2030	17 200	18 373
				18 500 000	taux var., remb. ant., 4,000 %, 17 oct. 2030	18 500	18 671
				13 400 000	taux var., remb. ant., 5,010 %, 1 <sup>er</sup> févr. 2033	13 400	13 840
				18 600 000	taux var., remb. ant., 5,096 %, 3 avr. 2034	18 600	19 336
				2 700 000	taux var., remb. ant., série 1, 4,500 %, 24 nov. 2080	2 700	2 701
				19 700 000	taux var., remb. ant., série 2, 4,000 %, 24 févr. 2081	19 700	19 541
				27 600 000	taux var., remb. ant., 3,650 %, 24 nov. 2081	27 600	24 810

**Fonds d'obligations canadiennes TD**

Nbre d'actions ou de parts/				Nbre d'actions ou de parts/			
Val. nominale	Description	Coût	Juste valeur	Val. nominale	Description	Coût	Juste valeur
2 600 000	Sienna Senior Living Inc. remb. ant., 4,436 %, 17 oct. 2029	2 600 \$	2 626 \$	6 000 000	TransCanada PipeLines Limited remb. ant., 3,000 %, 18 sept. 2029	6 020 \$	5 816 \$
11 300 000	Fonds de placement immobilier SmartCentres remb. ant., 5,162 %, 1 <sup>er</sup> août 2030	11 300	11 691	37 800 000	remb. ant., 5,277 %, 15 juill. 2030	37 785	40 146
12 500 000	South Bow Canadian Infrastructure Holdings Limited remb. ant., 4,616 %, 1 <sup>er</sup> févr. 2032	12 499	12 668	22 000 000	TransCanada Trust taux var., remb. ant., 4,200 %, 4 mars 2081	22 000	20 724
11 900 000	remb. ant., 4,933 %, 1 <sup>er</sup> févr. 2035	11 898	12 097	5 000 000	Ventas Canada Finance Limited remb. ant., série G, 2,450 %, 4 janv. 2027	4 989	4 889
4 000 000	South Bow USA Infrastructure Holdings LLC (USD) remb. ant., placement privé, 5,584 %, 1 <sup>er</sup> oct. 2034	5 639	5 598	15 500 000	Veren Inc. remb. ant., 4,968 %, 21 juin 2029	15 598	15 993
21 000 000	Financière Sun Life inc. taux var., remb. ant., 2,580 %, 10 mai 2032	21 010	20 545	18 100 000	remb. ant., 5,503 %, 21 juin 2034	18 267	18 778
11 200 000	taux var., remb. ant., 4,780 %, 10 août 2034	11 197	11 622	3 900 000	Vidéotron Ltée remb. ant., 3,125 %, 15 janv. 2031	3 534	3 670
10 300 000	taux var., remb. ant., 5,500 %, 4 juill. 2035	10 289	11 042	5 200 000	Wells Fargo & Company taux var., remb. ant., 4,168 %, 28 avr. 2026	5 200	5 209
18 200 000	taux var., remb. ant., 2,060 %, 1 <sup>er</sup> oct. 2035	18 185	16 462	18 800 000	taux var., remb. ant., 5,083 %, 26 avr. 2028	18 800	19 382
11 200 000	taux var., remb. ant., série 21-1, 3,600 %, 30 juin 2081	11 200	10 147	11 000 000	WSP Global Inc. remb. ant., 4,120 %, 12 sept. 2029	11 000	11 108
2 000 000	Targa Resources Corporation (USD) remb. ant., 6,500 %, 30 mars 2034	2 738	3 042	9 600 000	remb. ant., 4,754 %, 12 sept. 2034	9 600	9 724
10 000 000	TELUS Corporation remb. ant., série CY, 3,300 %, 2 mai 2029	10 128	9 793			3 221 555	3 245 496
7 200 000	remb. ant., 5,000 %, 13 sept. 2029	7 169	7 526	<b>Obligations et garanties</b>			
16 000 000	remb. ant., 3,150 %, 19 févr. 2030	16 165	15 406	<b>fédérales – 29,6 %</b>			
17 000 000	remb. ant., 5,600 %, 9 sept. 2030	16 980	18 247	85 400 000	Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1 3,500 %, 15 déc. 2034	84 308	84 801
14 900 000	remb. ant., 4,950 %, 18 févr. 2031	14 856	15 496		Gouvernement du Canada		
17 700 000	remb. ant., 4,650 %, 13 août 2031	17 707	18 108	90 000 000	4,000 %, 1 <sup>er</sup> août 2026	91 570	91 449
21 300 000	remb. ant., 5,250 %, 15 nov. 2032	21 898	22 456	28 500 000	3,250 %, 1 <sup>er</sup> nov. 2026	28 584	28 661
14 100 000	remb. ant., 4,950 %, 28 mars 2033	14 234	14 565	44 400 000	3,500 %, 1 <sup>er</sup> sept. 2029	45 450	45 428
21 500 000	remb. ant., 5,750 %, 8 sept. 2033	21 905	23 351	145 220 000	2,000 %, 1 <sup>er</sup> juin 2032	132 229	134 394
10 200 000	remb. ant., 5,100 %, 15 févr. 2034	10 164	10 630	249 500 000	2,500 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2032	240 240	238 144
9 000 000	remb. ant., 5,650 %, 13 sept. 2052	9 790	9 597	165 217 000	2,750 %, 1 <sup>er</sup> juin 2033	154 811	160 154
7 900 000	remb. ant., 5,950 %, 8 sept. 2053	7 842	8 770	254 600 000	3,250 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2033	250 308	255 759
24 600 000	La Banque de Nouvelle-Écosse 2,950 %, 8 mars 2027	24 357	24 323	61 379 000	3,000 %, 1 <sup>er</sup> juin 2034	59 176	60 322
10 800 000	taux var., remb. ant., 3,836 %, 26 sept. 2030	10 800	10 817	136 100 000	3,250 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2034	136 249	136 362
5 200 000	taux var., remb. ant., 5,679 %, 2 août 2033	5 199	5 490	36 900 000	3,500 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2045	38 266	37 879
29 000 000	taux var., remb. ant., série 1, 3,700 %, 27 juill. 2081	29 000	26 042	139 200 000	2,000 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2051	134 894	106 370
11 000 000	La Banque Toronto-Dominion* 4,210 %, 1 <sup>er</sup> juin 2027	10 862	11 175	249 800 000	1,750 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2053	178 405	177 107
17 400 000	5,491 %, 8 sept. 2028	17 400	18 469	162 107 000	2,750 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2055	145 459	144 041
13 000 000	taux var., remb. ant., 3,105 %, 22 avr. 2030	13 064	12 981			1 719 949	1 700 871
18 600 000	taux var., remb. ant., 4,002 %, 31 oct. 2030	18 600	18 747	<b>Obligations et garanties</b>			
39 900 000	taux var., remb. ant., 4,859 %, 4 mars 2031	42 748	40 447	<b>provinciales – 11,0 %</b>			
15 500 000	taux var., remb. ant., 5,177 %, 9 avr. 2034	15 500	16 138	17 000 000	Muskat Falls/Labrador Transmission Assets Funding Trust 3,382 %, 1 <sup>er</sup> juin 2057	17 350	14 734
29 300 000	taux var., remb. ant., série 1, 3,600 %, 31 oct. 2081	29 300	26 324		Province d'Alberta		
10 200 000	taux var., remb. ant., 5,909 %, 31 janv. 2085	10 200	10 168	14 000 000	3,450 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2043	15 226	12 581
8 600 000	Groupe TMX Limitée remb. ant., 4,836 %, 18 févr. 2032	8 600	9 037	22 500 000	3,300 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2046	23 207	19 470
6 900 000	remb. ant., 4,970 %, 16 févr. 2034	6 900	7 295	53 800 000	2,950 %, 1 <sup>er</sup> juin 2052	55 349	42 936
				39 450 000	Province du Manitoba 4,250 %, 5 mars 2039	39 698	39 271
				38 300 000	4,100 %, 5 mars 2041	44 494	37 438
				34 700 000	4,400 %, 5 sept. 2055	33 676	35 261
				40 000 000	Province du Nouveau-Brunswick 4,800 %, 3 juin 2041	50 872	42 467
				25 700 000	Province de la Nouvelle-Écosse 4,750 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2054	25 650	27 627

**Fonds d'obligations canadiennes TD**

Nb de parts/ ou de parts/ Val. nominale		Description	Coût	Juste valeur
Province d'Ontario				
15 900 000	4,150 %	2 juin 2034	16 053 \$	16 335 \$
17 200 000	4,700 %	2 juin 2037	22 995	18 358
10 000 000	3,450 %	2 juin 2045	11 252	8 952
95 000 000	3,750 %	2 déc. 2053	81 869	88 232
98 800 000	4,150 %	2 déc. 2054	97 370	98 216
Province de Québec				
51 800 000	4,450 %	1 <sup>er</sup> sept. 2034	54 992	54 313
10 000 000	5,750 %	1 <sup>er</sup> déc. 2036	15 289	11 642
47 980 000	4,400 %	1 <sup>er</sup> déc. 2055	50 544	49 469
Province de la Saskatchewan				
18 300 000	4,200 %	2 déc. 2054	16 878	18 267
			672 764	635 569
<b>TOTAL DES TITRES</b>				
EN PORTEFEUILLE – 97,0 %			5 614 268 \$	5 581 936 \$
CONTRATS DE CHANGE À TERME				
(TABLEAU 1) – 0,0 %				(93)
CONTRATS À TERME NORMALISÉS, POSITION ACHETEUR (TABLEAU 2) – 0,0 %				842
CONTRATS À TERME NORMALISÉS, POSITION VENDEUR (TABLEAU 2) – 0,1 %				1 896
<b>TOTAL DU PORTEFEUILLE</b>			<b>5 584 581 \$</b>	

*Note : Les pourcentages indiqués correspondent au rapport entre la juste valeur des placements et l'actif net à la clôture de la période.*

*\* Partie liée au Fonds à titre d'entité affiliée à Gestion de Placements TD Inc.*

**Tableau 1**
**Contrats de change à terme** (en milliers, sauf le prix du contrat et le nombre total de contrats) au 31 décembre 2024

Date de règlement	Devises à livrer		Juste valeur	Devises à recevoir		Juste valeur	Prix du contrat	Plus-value latente	
31 janv. 2025	2 000	USD	2 872 \$	2 872	CAD	2 872 \$	1,43603	0 \$	
Date de règlement	Devises à livrer		Juste valeur	Devises à recevoir		Juste valeur	Prix du contrat	Moins-value latente	
31 janv. 2025	27 295	USD	39 189 \$	39 156	CAD	39 156 \$	1,43456	(33) \$	
31 janv. 2025	24 291	USD	34 876	34 848	CAD	34 848	1,43460	(28)	
31 janv. 2025	12 304	USD	17 665	17 651	CAD	17 651	1,43458	(14)	
31 janv. 2025	7 386	USD	10 605	10 597	CAD	10 597	1,43463	(8)	
31 janv. 2025	5 363	USD	7 700	7 694	CAD	7 694	1,43458	(6)	
31 janv. 2025	3 213	USD	4 613	4 609	CAD	4 609	1,43458	(4)	
			114 648 \$			114 555 \$	(93) \$		
<b>NOMBRE TOTAL DE CONTRATS : 7</b>							<b>PLUS-VALUE (MOINS-VALUE) LATENTE TOTALE</b>		<b>(93) \$</b>

**Tableau 2**
**Contrats à terme normalisés** (en milliers, sauf le nombre de contrats et les prix des contrats) au 31 décembre 2024

Nombre de contrats	Description	Date d'échéance	Prix du contrat et devise		Valeur du contrat	Juste valeur	Plus-value (moins-value) latente
<b>CONTRATS À TERME NORMALISÉS, POSITION ACHETEUR</b>							
820	Obligations du gouvernement du Canada à 10 ans	20 mars 2025	121,58	CAD	99 698 \$	100 540 \$	842 \$
<b>CONTRATS À TERME NORMALISÉS, POSITION VENDEUR</b>							
(614)	Obligations du Trésor des États-Unis à 10 ans	20 mars 2025	110,90	USD	(97 878) \$	(95 982) \$	1 896 \$

## Fonds d'obligations canadiennes TD

### États financiers – Notes propres au Fonds

#### Le Fonds

I) Le Fonds a été créé le 5 février 1988 et a commencé ses activités le 29 juin 1988.

II) GPTD est le gestionnaire, le conseiller en valeurs et le fiduciaire du Fonds. SITD est le distributeur principal des parts de Série Investisseurs du Fonds.

III) La monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds est le dollar canadien.

IV) L'objectif de placement du Fonds est de gagner un niveau élevé de revenu d'intérêt en investissant dans des obligations et des débentures de première qualité principalement émises ou garanties par des gouvernements canadiens et des sociétés au Canada. Pour tenter de réaliser cet objectif, le Fonds procède à une sélection ascendante rigoureuse de titres sur le marché des titres de créance de sociétés canadiennes en tenant compte des tendances macroéconomiques mondiales. En général, il conserve les titres achetés pendant une certaine période.

V) Les placements dans des titres de parties liées du Fonds représentaient 2,8 % de l'actif net au 31 décembre 2024 (2,5 % au 31 décembre 2023). Les placements en trésorerie de parties liées du Fonds représentaient 2,2 % de l'actif net au 31 décembre 2024 (1,7 % au 31 décembre 2023).

VI) Au 31 décembre 2024, GPTD, les membres du groupe de GPTD et les fonds gérés par GPTD détenaient 52,3 % (51,4 % au 31 décembre 2023) de l'actif net du Fonds.

VII) Depuis le 28 mars 2017, la Série Plus et la Série F Plus ne sont plus offertes.

#### Frais de gestion et frais d'administration (%) (note 6)

Périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023 (hors TPS et TVH)

Série	Taux annuel	
	Frais de gestion*	Frais d'administration
Série Investisseurs	1,00	s. o.
Série Institutionnelle	0,40	s. o.
Série Plus*	0,90	s. o.
Série Conseillers	1,00	s. o.
Série F	0,50	s. o.
Série F Plus*	0,45	s. o.
Série D	0,50	s. o.
Série Privée	0,00	s. o.
Série O	0,00	s. o.

Le 27 juillet 2023, le taux des frais de gestion facturés dans la Série F et dans la Série D est passé de 0,55 % à 0,50 %.

\* Frais de gestion payés par le Fonds et quote-part des frais de gestion, s'il y a lieu, des fonds sous-jacents gérés par GPTD et détenus par le Fonds. Le Fonds n'est toutefois pas tenu de payer de frais de gestion lorsqu'il est raisonnable de penser qu'un tel paiement constituerait une duplication des frais payables par les fonds sous-jacents pour obtenir le même service.

\* Le taux de frais de gestion présenté correspond au taux annuel maximum indiqué dans le prospectus simplifié daté du 28 juillet 2016. La série n'est plus offerte dans le cadre du dernier prospectus simplifié.

#### Commissions de courtage et accords de paiement indirect

(en milliers) (notes 3 et 6)

Périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023

	2024	2023
Total des commissions de courtage	86 \$	39 \$
Commissions payées à des parties liées	0	0
Accords de paiement indirect	0	0

#### Pertes fiscales reportées (en milliers) (note 7)

Au 31 décembre 2024

Pertes en capital	1 253 030 \$
Pertes autres qu'en capital (selon l'année d'expiration)	Néant

#### Titres prêtés (note 3)

##### I) REVENUS DE PRÊTS DE TITRES

Le rapprochement du montant brut provenant des opérations de prêts de titres avec les revenus de prêts de titres du Fonds pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023 est présenté ci-après :

	Montant (en milliers)		Pourcentage du montant total (%)	
	2024	2023	2024	2023
Revenus de prêts de titres bruts	161 \$	417 \$	100,0	100,0
Rémunération du placeur pour compte – The Bank of New York Mellon	(37)	(96)	(23,0)	(22,9)
Revenus de prêts de titres du Fonds avant remboursements d'impôts (retenues d'impôts)	124	321	77,0	77,1
Remboursements d'impôts (retenues d'impôts)	0	(1)	0,0	(0,2)
Revenus de prêts de titres nets	124 \$	320 \$	77,0	76,9

##### II) TITRES PRÊTÉS ET GARANTIES DÉTENUES (en milliers)

Le tableau ci-après présente l'ensemble des titres prêtés et des garanties détenues par le Fonds aux 31 décembre 2024 et 2023.

	2024	2023
Juste valeur des titres prêtés	332 339 \$	647 453 \$
Juste valeur des garanties détenues	349 290	680 022

Les garanties sont détenues sous forme d'obligations du gouvernement du Canada et d'autres pays, de gouvernements provinciaux et d'administrations municipales du Canada ou de sociétés canadiennes, et ne figurent pas dans les états de la situation financière.

**Gestion des risques financiers** (notes 3, 4 et 8)

Aux 31 décembre 2024 et 2023

**I) RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT**

Le tableau ci-après résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt aux 31 décembre 2024 et 2023 selon la durée restante jusqu'à l'échéance. Il présente également l'incidence possible sur l'actif net du Fonds d'une variation de 1 % des taux d'intérêt en vigueur, en supposant un déplacement parallèle de la courbe de rendement et toutes les autres variables demeurant constantes. La sensibilité du Fonds aux variations des taux d'intérêt a été estimée d'après la durée moyenne pondérée de ses instruments de créance. Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent être différents de ceux présentés dans l'analyse de sensibilité approximative et l'écart peut être important.

Durée restante jusqu'à l'échéance Instruments de créance	Exposition totale (en milliers)	
	2024	2023
Moins d'un an	31 556 \$	0 \$
1 an à 5 ans	1 358 398	1 376 671
5 à 10 ans	2 637 834	2 462 370
Plus de 10 ans	1 554 148	1 571 884
Total	5 581 936 \$	5 410 925 \$
Incidence sur l'actif net (en milliers)	410 830 \$	410 148 \$
Incidence sur l'actif net (%)	7,1	7,4

**II) RISQUE DE CHANGE**

Non significatif pour le Fonds compte tenu des activités de couverture.

**III) AUTRE RISQUE DE PRIX**

Non significatif pour le Fonds.

**IV) RISQUE DE CRÉDIT**

Le tableau ci-après présente les instruments de créance selon leur notation aux 31 décembre 2024 et 2023.

Notation <sup>o</sup>	Pourcentage du total des instruments de créance (%)		Pourcentage du total de l'actif net (%)	
	2024	2023	2024	2023
AAA	31,3	34,2	30,4	33,3
AA	6,9	5,3	6,7	5,1
A	23,5	25,8	22,8	25,1
BBB	34,4	33,7	33,3	32,8
BB	3,9	1,0	3,8	1,0
Total	100,0	100,0	97,0	97,3

<sup>o</sup> Les notations proviennent des agences de notation S&PGR, Moody's ou DBRS Ltd.**V) INSTRUMENTS FINANCIERS SELON LEUR NIVEAU DANS LA HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS** (en milliers)

Les tableaux ci-après présentent le classement des instruments financiers du Fonds selon leur niveau dans la hiérarchie des justes valeurs aux 31 décembre 2024 et 2023.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
31 déc. 2024				
Obligations	0 \$	5 581 936 \$	0 \$	5 581 936 \$
Contrats de change à terme	0	0	0	0
Contrats à terme normalisés, position acheteur	842	0	0	842
Contrats à terme normalisés, position vendeur	1 896	0	0	1 896
	2 738	5 581 936	0	5 584 674
Contrats de change à terme	0	(93)	0	(93)
	2 738 \$	5 581 843 \$	0 \$	5 584 581 \$

Aucun transfert important n'a eu lieu entre les niveaux 1 et 2 au cours de la période.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
31 déc. 2023				
Obligations	0 \$	5 410 925 \$	0 \$	5 410 925 \$
Contrats de change à terme	0	1 220	0	1 220
	0 \$	5 412 145 \$	0 \$	5 412 145 \$

Aucun transfert important n'a eu lieu entre les niveaux 1 et 2 au cours de la période.

**VI) RAPPROCHEMENT DES ÉVALUATIONS DE LA JUSTE VALEUR DE NIVEAU 3** (en milliers)

Non significatif ou sans objet pour le Fonds.

**Composition du portefeuille de placement (%)** (note 8)

Les tableaux ci-après présentent la composition du portefeuille de placement du Fonds aux 31 décembre 2024 et 2023 :

	2024
Obligations de sociétés	56,4
Obligations et garanties fédérales	29,6
Obligations et garanties provinciales	11,0
Trésorerie (découvert bancaire)	2,2
Contrats à terme normalisés, position vendeur	0,1
Contrats à terme normalisés, position acheteur	0,0
Contrats de change à terme	0,0
Autres actifs (passifs) nets	0,7
	100,0
	2023
Obligations de sociétés	55,0
Obligations et garanties fédérales	32,3
Obligations et garanties provinciales	10,0
Trésorerie (découvert bancaire)	1,9
Contrats de change à terme	0,0
Autres actifs (passifs) nets	0,8
	100,0

**Intérêts détenus dans des entités structurées non consolidées** (note 3)

Aux 31 décembre 2024 et 2023

Non significatif ou sans objet pour le Fonds.

**Compensation des actifs et passifs financiers** (en milliers) (note 3)

Le tableau ci-après présente les instruments financiers comptabilisés qui sont compensés, ou qui font l'objet d'une convention-cadre de compensation dans certaines circonstances, ou d'autres conventions semblables, mais qui ne sont pas compensés, ainsi que la trésorerie et les instruments financiers reçus ou donnés en garantie, aux 31 décembre 2024 et 2023, et indique dans la colonne « Montant net » quelle aurait été l'incidence de l'exercice de la totalité des droits à compensation dans les états de la situation financière du Fonds.

	Actifs (passifs) financiers comptabilisés, montants bruts	Montants compensés dans les états de la situation financière	Montants nets présentés dans les états de la situation financière	Montants appropriés non compensés dans les états de la situation financière		Montant net
				Instruments financiers	Trésorerie	
31 déc. 2024						
Actifs dérivés	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Passifs dérivés	(93)	0	(93)	0	0	(93)
31 déc. 2023						
Actifs dérivés	1 223 \$	(3) \$	1 220 \$	0 \$	0 \$	1 220 \$
Passifs dérivés	(3)	3	0	0	0	0

### 1. Les Fonds

Les Fiducies de fonds commun de placement TD et les Portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD (collectivement, les « Fonds », individuellement, le « Fonds ») sont des fonds communs de placement à capital variable établis en vertu des lois de l'Ontario et régis par la déclaration de fiducie ou de l'acte de fiducie, dans sa version modifiée à l'occasion.

Gestion de Placements TD Inc. (« GPTD ») est le gestionnaire, le conseiller en valeurs et le fiduciaire des Fonds. GPTD, Services d'investissement TD Inc. (« SITD »), TD Waterhouse Canada Inc. (« TDWCI ») et Epoch Investment Partners, Inc. (« Epoch ») sont des filiales en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion. L'adresse du siège social des Fonds est la suivante : C.P. 100, 66, rue Wellington Ouest, TD Bank Tower, Toronto-Dominion Centre, Toronto (Ontario) M5K 1G8.

La date de clôture de l'exercice des Fonds est le 31 décembre. Les états de la situation financière sont présentés aux 31 décembre 2024 et 2023, s'il y a lieu. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie sont présentés pour les périodes de douze mois closes les 31 décembre 2024 et 2023, s'il y a lieu. Lorsqu'un Fonds ou une série d'un Fonds a été créé au cours de l'une de ces périodes, l'information est présentée à compter de la date de création de ce Fonds ou de cette série, telle qu'elle est présentée dans les notes propres au Fonds des états financiers (les « notes propres au Fonds »), jusqu'à la date de clôture de la période applicable. Un état comparatif avec toute autre période n'est présenté que si le Fonds existe à la date de présentation de l'information financière.

La publication des présents états financiers a été autorisée par GPTD le 14 mars 2025.

### 2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux *Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board* (« IFRS »). Ils ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation des actifs et passifs financiers (y compris les instruments financiers dérivés), qui est effectuée à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »).

### 3. Informations significatives sur les méthodes comptables

#### Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent les actifs et passifs financiers, comme les placements, les dérivés, la trésorerie et les autres montants à recevoir et à payer. Les droits, les bons de souscription, les contrats à terme, les options, les contrats à terme normalisés et les swaps (selon le cas) sont présentés à titre d'actifs (ou de passifs) dérivés dans les états de la situation financière et constituent des contrats financiers conclus entre deux parties ou plus. Leur valeur est fonction de la performance d'un actif ou d'un groupe d'actifs sous-jacent. Les actions, les obligations, les monnaies, les marchandises, les taux d'intérêt et les indices de marchés représentent des actifs sous-jacents. Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à IFRS 9, *Instruments financiers*. Lors de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont évalués à la JVRN. Tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les états de la situation financière lorsqu'un Fonds devient partie aux obligations contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie provenant de l'instrument est arrivé à expiration ou qu'un Fonds

a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'instrument. L'achat et la vente de placements sont donc comptabilisés à la date à laquelle l'opération a lieu.

Les actifs et passifs financiers des Fonds, à l'exception des montants à recevoir et à payer, sont ensuite évalués à la JVRN et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les états du résultat global. Les autres montants à recevoir et à payer sont évalués ultérieurement au coût amorti.

Les Fonds ont établi qu'ils répondent à la définition d'une « entité d'investissement » d'IFRS 10, *États financiers consolidés*, et, par conséquent, ils évaluent leurs filiales, le cas échéant, à la JVRN. Une entité d'investissement est une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services de gestion de placements, déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus de placement, et évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses placements sur la base de la juste valeur. Les placements des Fonds peuvent comprendre des entreprises associées et des contreparties qui sont évaluées à la JVRN.

L'obligation des Fonds à l'égard des rachats de parts en circulation comprend une obligation contractuelle de distribuer, en trésorerie, au gré du porteur de parts, tout revenu net et tout gain en capital net réalisé. L'obligation permanente de rachat n'est donc pas la seule obligation contractuelle des Fonds. Par conséquent, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables des Fonds est classé dans les passifs financiers, conformément aux exigences d'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Les obligations des Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables sont présentées au montant du rachat.

Les méthodes comptables utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés des Fonds sont quasiment identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations des porteurs de parts. Aux fins de traitement des opérations des porteurs de parts, la valeur liquidative d'un Fonds s'entend de la différence entre la valeur de son actif total et la valeur de son passif total, calculée chaque jour d'évaluation, conformément à la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*. L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, aussi appelé l'actif net, désigne l'actif net calculé conformément aux IFRS. Pour toutes les dates présentées, il n'y avait pas de différence entre la valeur liquidative par part de série et l'actif net par part de série des Fonds.

#### Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et les titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Fonds utilisent le dernier cours pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans cet écart, GPTD détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Pour les actions négociées sur des marchés actifs à l'extérieur de l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud, l'évaluation à la juste valeur sera utilisée plutôt que le dernier cours négocié dans les cas où il faut éviter les cours périmés et où il faut appliquer des facteurs d'évaluation de la juste valeur afin de tenir compte, entre autres, des événements importants survenus après la clôture d'un marché étranger.

La juste valeur des actifs et passifs financiers non négociés sur un marché actif, y compris les dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Les Fonds utilisent diverses méthodes et posent des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la comparaison à d'autres instruments fortement identiques, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et qui cherchent à utiliser au maximum les données de marché observables.

La méthode d'évaluation adoptée pour les types de placements spécifiques détenus par les Fonds est présentée ci-après.

- a) Les titres non cotés à une bourse reconnue sont évalués en fonction des cours publiés obtenus auprès de courtiers reconnus pour ce type de titres, s'ils sont facilement disponibles. Si aucun cours acheteur/vendeur n'est disponible auprès des courtiers pour ces titres, GPTD utilise différentes techniques d'évaluation et différents modèles d'évaluation décrits ci-dessus avec des données d'entrée que GPTD juge pertinentes dans les circonstances pour les évaluer. Les instruments de créance sont évalués en fonction des cours moyens, s'ils sont facilement disponibles.
- b) Les instruments de créance à court terme et les mises en pension et les prises en pension de titres sont évalués en fonction des cours obtenus auprès de courtiers en valeurs mobilières reconnus.
- c) Les contrats de change à terme peuvent être utilisés par les Fonds pour se protéger contre les fluctuations des taux de change ou pour en bénéficier. Ces contrats sont évalués chaque jour d'évaluation par application de la différence entre le taux contractuel et le cours de change à terme en vigueur à la date d'évaluation au montant notionnel. La variation nette de la plus-value/moins-value latente et le gain ou la perte net réalisé au dénouement des contrats sont inscrits au poste « Gain (perte) net sur placements et dérivés » dans les états du résultat global.
- d) Les contrats d'option négociés en bourse sont évalués au cours moyen chaque jour d'évaluation. Les primes reçues ou payées sur les options vendues ou achetées sont comprises dans le coût des options. Tout écart entre la valeur actuelle du contrat et la valeur du contrat à la date de signature est comptabilisé à titre de variation nette de la plus-value (moins-value) latente. Quand une option est dénouée ou exercée, la différence entre la prime et le montant payé ou reçu, ou le plein montant de la prime si l'option arrive à échéance sans être exercée, est inscrit au poste « Gain (perte) net réalisé » des états du résultat global. Lorsqu'une option de vente vendue est exercée, le coût du titre acheté est réduit de la prime reçue sur l'option. Lorsqu'une option d'achat achetée est exercée, le coût du titre acheté est majoré du montant payé pour l'option.
- e) Les Fonds peuvent conclure des contrats à terme normalisés et négociés en bourse visant l'achat ou la vente d'un instrument financier à un prix contractuel, à une date ultérieure déterminée. Tout écart entre la valeur à la fermeture des bureaux du jour d'évaluation courant et celle du jour d'évaluation précédent est réglé au comptant quotidiennement et inscrit dans les états du résultat global au poste « Revenus (pertes) sur dérivés ». Les dépôts en espèces ou emprunts sur marge sont inscrits au poste « Dépôt de garantie (marge à payer) sur les dérivés » des états de la situation financière. Les instruments de créance à court terme indiqués à l'inventaire du portefeuille ont été séparés des autres titres et sont détenus à titre de marge sur les contrats à terme normalisés conclus par les Fonds, le cas échéant.
- f) Certains Fonds peuvent conclure des swaps sur rendement total avec une ou plusieurs contreparties afin d'obtenir une exposition aux actifs de référence du swap. Aux termes de chaque swap, les Fonds verseront aux contreparties une somme variable fondée sur les taux d'intérêt en vigueur sur le marché à court terme qui est calculée en fonction d'un montant nominal convenu. En outre, les Fonds paieront également une somme fondée sur toute baisse de valeur d'un placement théorique d'un nombre théorique de parts dont la valeur sera égale à la valeur des actifs de référence du swap. En retour, les contreparties paient aux Fonds une somme fondée sur toute hausse de la valeur des actifs de référence du swap.  
  
Les sommes variables payées aux contreparties sont comptabilisées quotidiennement et inscrites au poste « Revenus (pertes) sur dérivés » des états du résultat global. Les variations de la juste valeur des swaps sur rendement total en vigueur à la date de clôture sont présentées dans les états du résultat global au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente ». Les swaps sur rendement total sont comptabilisés au montant que les Fonds recevraient ou paieraient pour mettre fin aux swaps. Lorsque les swaps sur rendement total arrivent à échéance ou sont dénoués, le gain ou la perte net réalisé est présenté dans les états du résultat global au poste « Gain (perte) net réalisé ».
- g) Certains Fonds peuvent conclure des swaps de dividendes avec une ou plusieurs contreparties afin d'obtenir une exposition aux actions ordinaires de référence du swap. Aux termes de chaque swap, les Fonds verseront aux contreparties une somme fixe fondée sur le prix d'exercice fixe à multiplier par le nombre d'actions ordinaires de référence du swap. En retour, les contreparties paient aux Fonds une somme variable fondée sur les dividendes des actions ordinaires de référence du swap.  
  
Les variations de la juste valeur des swaps de dividendes en vigueur à la date de clôture sont présentées dans les états du résultat global au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente ». Les cours utilisés pour évaluer les swaps de dividendes sont obtenus directement auprès du fournisseur de données. Lorsque les swaps de dividendes arrivent à échéance ou sont dénoués, le gain (ou la perte) net réalisé est présenté dans les états du résultat global au poste « Gain (perte) net réalisé ».
- h) Certains Fonds peuvent conclure des swaps sur défaillance pour obtenir une exposition aux instruments de créance sans investir directement dans ceux-ci. Un swap sur défaillance est un contrat bilatéral de gré à gré de dérivé de crédit entre deux parties, l'acheteur de protection contre le risque de crédit d'un émetteur spécifique (l'entité de référence) et le vendeur de cette protection. L'acheteur de protection paie une prime périodique, habituellement trimestrielle, au vendeur de protection, qui assume le risque de crédit lié à un incident de crédit particulier. Les incidents de crédit sont des événements tels qu'une faillite, un grave manquement ou une restructuration de la dette pour un actif de référence déterminé. En cas d'incident de crédit, un swap sur défaillance peut être réglé par la livraison physique de l'actif de référence pour un produit correspondant à sa valeur nominale ou par une compensation en espèces correspondant au montant de la perte. S'il n'y a pas d'incident de crédit, aucun montant éventuel n'est exigible.  
  
Au cours des périodes présentées, certains Fonds ont conclu un swap sur défaillance sur indices en tant que vendeur de protection. Tous frais initiaux versés ou perçus par ces Fonds à la création d'un swap sur défaillance sont compris dans sa juste valeur. Les primes trimestrielles perçues de la contrepartie sont comptabilisées quotidiennement et inscrites au poste « Revenus (pertes) sur dérivés » des états du résultat

global. Les variations de la juste valeur des swaps sur défaillance en vigueur à la date de clôture sont présentées dans les états du résultat global au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente ». Les cours utilisés pour évaluer les swaps sur défaillance sont obtenus directement auprès du fournisseur de données ou du courtier. Lorsque les swaps sur défaillance arrivent à échéance ou sont dénoués, le gain (ou la perte) net réalisé est présenté dans les états du résultat global au poste « Gain (perte) net réalisé ».

L'exposition aux swaps sur défaillance est limitée au montant notionnel du contrat, moins tout montant recouvrable applicable, obtenu par le produit du montant notionnel et du taux de recouvrement de l'entité de référence.

- i) Les fonds négociés en bourse (« FNB ») qui ne sont pas gérés par GPTD sont évalués selon le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière.
- j) Les placements dans les fonds communs de placement sous-jacents, les FNB gérés par GPTD et les autres fonds sous-jacents sont généralement évalués à la valeur liquidative par part de série des fonds de placement présentée par les gestionnaires de ces fonds.
- k) Certains Fonds peuvent conclure des engagements afin d'acquérir, lorsqu'ils sont émis, des titres dans le cadre de placements privés dans une société ouverte (PPSO) impliquant des sociétés d'acquisition à vocation spécifique (SAVS). Une SAVS est une société cotée en bourse qui mobilise des capitaux d'investissement au moyen d'un premier appel public à l'épargne afin d'acquérir des titres de participation, par fusion, par regroupement d'entreprises, par acquisition ou par toute autre transaction semblable, d'une ou plusieurs sociétés en exploitation selon des délais prévus. Un PPSO comporte généralement l'acquisition de titres directement auprès d'une société ouverte dans le cadre d'une opération de placement privé. Les titres acquis dans le cadre d'une opération de PPSO ne peuvent être négociés à la bourse et sont considérés comme illiquides jusqu'à ce qu'une déclaration d'inscription relative à la revente ne soit déposée et en vigueur. Les engagements dépendent de l'acquisition par les SAVS des titres des sociétés visées. La plus-value ou la moins-value latente de ces engagements à la clôture de la période est présentée séparément au poste Plus-value (moins-value) latente au titre des engagements non capitalisés dans les états de la situation financière, et toute variation de la juste valeur au cours des périodes de présentation de l'information financière est comptabilisée au poste Plus-value (moins-value) latente au titre des engagements non capitalisés dans les états du résultat global.

### Hiérarchie des justes valeurs

Les Fonds classent leurs placements à la juste valeur selon une hiérarchie qui accorde de l'importance aux données utilisées pour réaliser ces évaluations. Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

- Niveau 1 Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours, observables directement (les prix) ou indirectement (les dérivés de prix);
- Niveau 3 Données d'entrée qui ne reposent pas sur des données de marché observables (les données d'entrée non observables).

Les évaluations de la juste valeur sont toutes récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie, des dépôts de garantie sur les dérivés, des souscriptions à recevoir, des intérêts et dividendes à recevoir, des montants à recevoir pour les ventes de placements, des découverts bancaires, des marges à payer sur les dérivés, des montants à payer pour les achats de placements, des rachats à payer, des distributions à payer, des charges à payer et de la valeur de rachat de l'obligation des Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables correspond approximativement à la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces éléments.

La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3. La politique des Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à un autre de la hiérarchie des justes valeurs à la clôture de la période présentée.

La hiérarchie place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1) et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3).

Le classement dans la hiérarchie est établi en fonction de la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur. À cette fin, l'importance d'une donnée d'entrée évaluée par rapport à l'évaluation de la juste valeur prise dans son ensemble. Si une évaluation de la juste valeur est fondée sur des données d'entrée observables qui nécessitent un ajustement important en fonction de données d'entrée non observables, elle relève du niveau 3. L'appréciation de l'importance d'une donnée d'entrée déterminée pour l'évaluation de la juste valeur prise dans son ensemble nécessite l'exercice du jugement et tient compte des facteurs spécifiques à l'actif ou au passif.

Déterminer ce qui constitue une donnée d'entrée « observable » nécessite l'exercice d'une grande part de jugement. Les données observables sont considérées comme des données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes actives sur le marché pertinent.

GPTD a mis en place un comité d'évaluation afin de superviser le rendement des évaluations de la juste valeur figurant dans les états financiers des Fonds, dont les évaluations de niveau 3. GPTD utilise différentes méthodes (présentées à la rubrique « Évaluation de la juste valeur ») pour établir la juste valeur des titres classés au niveau 3. Le comité se réunit chaque trimestre pour effectuer un examen de l'évaluation des placements détenus par les Fonds.

Le classement des instruments financiers des Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs aux 31 décembre 2024 et 2023 et tout transfert entre niveaux ayant eu lieu au cours des périodes présentées résultant d'un changement dans la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur sont présentés dans les notes propres au Fonds, le cas échéant.

### Intérêts détenus dans des entités structurées non consolidées

Une entité structurée est une entité dans laquelle les droits de vote ou des droits similaires ne sont pas le principal facteur pour déterminer qui la contrôle. C'est notamment le cas lorsque tout droit de vote n'est lié qu'aux tâches administratives et que les activités pertinentes sont menées au moyen d'accords contractuels. GPTD a établi que tous les fonds de placement sous-jacents (les « fonds sous-jacents ») dans lesquels les Fonds investissent sont des entités structurées non consolidées. Les fonds sous-jacents comprennent des fonds communs de placement, des FNB et d'autres fonds qui répondent à la définition d'une « entité d'investissement » d'IFRS 10. Pour arriver à cette conclusion, GPTD a évalué le fait que le processus décisionnel concernant les activités des fonds sous-jacents n'est généralement pas déterminé par les droits de vote ou des droits similaires détenus par les Fonds ou par d'autres investisseurs dans tout fonds sous-jacent.

Les Fonds peuvent investir dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à réaliser un revenu à court ou à long terme et à offrir un potentiel de croissance du capital. Les placements des Fonds dans ces titres aux 31 décembre 2024 et 2023 sont comptabilisés à la juste valeur dans les états de la situation financière et correspondent à l'exposition des Fonds aux fonds sous-jacents. Les Fonds n'offrent pas un important soutien financier supplémentaire ou une autre forme de soutien aux fonds sous-jacents, et ne se sont pas engagés à leur offrir un tel soutien. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes présentées est inscrite au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente » sous « Gain (perte) net sur placements et dérivés » dans les états du résultat global. Des renseignements supplémentaires à propos des placements des Fonds dans des fonds sous-jacents, le cas échéant, sont présentés dans l'inventaire du portefeuille et dans les notes propres au Fonds.

Certains Fonds peuvent investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires ou dans d'autres titres adossés à des actifs qui, directement ou indirectement, représentent une participation dans des hypothèques immobilières, ou sont garantis par de telles hypothèques. Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir d'un panier d'actifs composé de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, y compris de prêts hypothécaires accordés par des organismes de crédit, des prêteurs hypothécaires, des banques commerciales et d'autres institutions. Ces titres de créance et de participation peuvent être structurés en tranches de rangs différents. Les Fonds peuvent investir dans des titres obligataires de premier rang garantis par des actifs et qui n'ont qu'une exposition minimale aux tranches de titres de second rang. Ces titres peuvent donner lieu à un paiement mensuel composé d'intérêts et d'un remboursement du capital. Les autres titres adossés à des actifs sont créés à partir de divers types d'actifs, dont les prêts automobiles, les encours de cartes de crédit, les prêts sur la valeur nette de la propriété et les prêts étudiants.

Aux 31 décembre 2024 et 2023, la juste valeur des titres adossés à des créances hypothécaires et des autres titres adossés à des actifs des Fonds, s'il y a lieu, est présentée dans les états de la situation financière au poste « Placements ». La juste valeur correspond à l'exposition maximale aux pertes à ces dates. La variation de la juste valeur des titres adossés à des créances hypothécaires et des autres titres adossés à des actifs au cours des périodes présentées est inscrite au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente » sous « Gain (perte) net sur placements et dérivés » dans les états du résultat global.

### Conversion de devises

La monnaie fonctionnelle d'un Fonds présentée dans les notes propres au Fonds correspond, selon GPTD, à la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des opérations, événements et conditions sous-jacents du Fonds, compte tenu des émissions et des rachats de parts et de l'évaluation des rendements. Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date d'évaluation.

Les gains et pertes de change réalisés à la vente de placements et de dérivés sont présentés au poste « Gain (perte) net réalisé ». Les gains et pertes de change latents sur les placements et les dérivés sont présentés au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente ». Les gains et pertes de change réalisés et latents se rapportant aux revenus, à la trésorerie ainsi qu'aux autres actifs et passifs sont présentés à titre de « Gain (perte) de change sur trésorerie et autres actifs nets » dans les états du résultat global.

### Compensation des actifs et passifs financiers

Les Fonds opèrent compensation des actifs et passifs financiers et présentent le montant net qui en résulte dans les états de la situation financière lorsqu'ils ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Les Fonds peuvent conclure, dans le cadre normal de leurs activités, diverses conventions-cadres de compensation et accords similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent néanmoins d'opérer compensation des montants dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats. L'information concernant la compensation, le cas échéant, figure dans les notes propres au Fonds.

### Prises en pension de titres

Certains Fonds peuvent conclure des opérations de prises en pension de titres. Dans le cadre d'une opération de prise en pension, un fonds achète un titre à un prix donné à un tiers et convient de le lui revendre à un prix déterminé et à une date ultérieure convenue. L'écart est présenté au poste « Revenus de prises en pension de titres » dans les états du résultat global.

Ces types d'opérations comportent le risque que l'autre partie manque à ses obligations aux termes de la convention ou qu'elle fasse faillite. Afin de réduire ces risques, l'autre partie est tenue de fournir des garanties aux Fonds. La valeur de la garantie doit correspondre à au moins 102 % de la valeur de marché du titre et la garantie est évaluée à la valeur de marché chaque jour ouvrable. Les types de titres reçus et les garanties connexes que détiennent les Fonds, le cas échéant, sont présentés dans l'inventaire du portefeuille.

### Trésorerie/découvert bancaire

La trésorerie se compose de dépôts auprès d'institutions financières. Les découverts bancaires sont présentés à titre de passif courant dans les états de la situation financière.

### Dépôt de garantie (marge à payer) sur les dérivés

Les comptes sur marge correspondent aux dépôts de garantie ou aux marges à payer relativement aux dérivés conclus par les Fonds.

### Montants à recevoir pour les ventes de placements ou montants à payer pour les achats de placements

Les montants à recevoir pour les ventes de placements et les montants à payer pour les achats de placements représentent des opérations couvertes par un contrat, mais non encore réglées ou livrées aux dates des états de la situation financière.

### Évaluation des parts de la série

GPTD calcule généralement la valeur liquidative de chaque série des Fonds à 16 h, heure de l'Est, chaque jour où la Bourse de Toronto est ouverte. Toutefois, dans certains cas inattendus, la valeur liquidative par part d'une série peut être calculée à un autre moment.

La valeur liquidative de chaque série de parts des Fonds, calculée pour le traitement des souscriptions, des substitutions, des conversions et des rachats des parts de séries, correspond à la différence entre la valeur de la quote-part de l'actif commun d'un Fonds donné imputée à cette série et la valeur de la quote-part du passif commun du Fonds, moins le passif attribuable uniquement à la série en question.

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de série est obtenu en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables total de chaque série des Fonds par le nombre total de parts en circulation de cette série à la date de présentation de l'information financière.

### Comptabilisation des revenus

Les intérêts aux fins de distributions présentés dans les états du résultat global comprennent les revenus d'intérêts sur la trésorerie et les intérêts sur les instruments de créance comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les intérêts à recevoir sont présentés au poste « Intérêts et dividendes à recevoir » des états de la situation financière, en fonction des taux d'intérêt stipulés des instruments de créance. Les Fonds n'amortissent pas les primes versées ni les escomptes reçus à l'achat de titres de créance, sauf pour les obligations à coupon zéro.

Les revenus de dividendes provenant d'actions et les distributions provenant de FNB sont comptabilisés à la date ex-dividende, et les distributions provenant de fonds sous-jacents autres que des FNB sont comptabilisées à la date ex-distribution. Les distributions reçues des FNB sont réparties périodiquement entre le revenu d'intérêts, le revenu de dividendes, les gains en capital et le remboursement de capital en fonction de la nature des composantes sous-jacentes. Les répartitions sont fondées sur la meilleure information disponible et les répartitions réelles pourraient être différentes.

Certains Fonds peuvent recourir aux prêts de titres selon les modalités d'une convention comprenant des restrictions prescrites par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières. Le revenu tiré des prêts de titres, le cas échéant, est présenté dans les états du résultat global lorsqu'il est gagné. La juste valeur des titres prêtés et des garanties détenues est déterminée quotidiennement. Les informations sur les revenus de prêts de titres et la valeur totale des titres prêtés et des garanties connexes détenus se trouvent dans les notes propres au Fonds, le cas échéant.

### Opérations de placement et coûts de transaction

Aux fins du calcul des gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement, le coût de chaque placement est déterminé selon la méthode du coût moyen, compte non tenu des coûts de transaction.

Les coûts de transaction, comme les commissions de courtage, engagés par les Fonds à l'achat et à la vente de placements à la juste valeur sont comptabilisés dans les états du résultat global de la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les Fonds n'engagent pas de coûts de transaction lorsqu'ils investissent dans des fonds sous-jacents autres que des FNB. Toutefois, les fonds sous-jacents peuvent devoir engager des coûts de transaction.

### Attribution des revenus et des charges, des gains et pertes réalisés et latents

Les charges (frais d'intérêts et frais d'opérations de portefeuille exclus) sont comptabilisées quotidiennement, séparément pour chaque série. Les frais d'intérêts et frais d'opérations de portefeuille, de même que les revenus, les gains et les pertes, sont imputés à chaque série selon leur quote-part de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds.

### Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de série

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de série est obtenue en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque série par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de cette série au cours de la période présentée, sauf si une série a été créée au cours de la période, auquel cas le nombre moyen pondéré de parts en circulation est calculé à compter de la date de début des activités de la série.

### Nouvelles normes et modifications non encore en vigueur

Un certain nombre de nouvelles normes et de modifications apportées à des normes ne sont pas encore en vigueur au 31 décembre 2024 et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers.

#### i) Classement et évaluation des instruments financiers (modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7)

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications à IFRS 9 et IFRS 7. Entre autres modifications, l'IASB a précisé qu'un passif financier est décomptabilisé à la date de règlement et a introduit un choix de méthode comptable qui permet à l'entité de décomptabiliser, avant la date du règlement, un passif financier qui sera réglé au moyen d'un système de paiement électronique. Les modifications s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, et leur application anticipée est permise.

#### ii) IFRS 18, États financiers : Présentation et informations à fournir

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18, qui remplace IAS 1, *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme comprend plusieurs exigences qui pourraient avoir une incidence sur la présentation et les informations à fournir dans les états financiers. Celles-ci comprennent :

- l'obligation de classer les produits et les charges dans des catégories distinctes et de fournir des totaux et sous-totaux distincts dans l'état du résultat net;
- de meilleures indications à l'égard du regroupement, de l'emplacement et du libellé des éléments dans les états financiers et les notes annexes;
- des obligations d'information relatives aux mesures de la performance définies par la direction.

IFRS 18 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027, et l'application anticipée est permise.

## Notes des états financiers

Les Fonds évaluent actuellement l'incidence de cette nouvelle norme et de ces modifications. Aucune autre nouvelle norme, modification ou interprétation ne devrait avoir une incidence importante sur les états financiers des Fonds.

### 4. Estimations et jugements comptables critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et des estimations comptables les plus importants établis par les Fonds aux fins de la préparation des états financiers.

#### Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Les Fonds peuvent détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. Comme il est indiqué à la note 3, l'utilisation des techniques d'évaluation pour les instruments financiers et les dérivés qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs oblige GPTD à poser des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à la date de présentation des états financiers. Toute modification aux hypothèses touchant ces facteurs pourrait avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Voir les notes propres au Fonds pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers des Fonds, le cas échéant.

#### Classement et évaluation des placements

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, GPTD a dû évaluer le modèle économique adopté par les Fonds pour gérer leur portefeuille respectif et calculer le rendement sur la base de la juste valeur, et elle a conclu que ces actifs et passifs financiers devaient être évalués à la JVRN, conformément à IFRS 9.

#### Entité d'investissement

En cherchant à déterminer si un Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement, GPTD peut être amenée à formuler des jugements importants sur le fait de savoir si le Fonds possède les caractéristiques d'une entité d'investissement. Chaque Fonds peut ne détenir qu'un placement, un fonds sous-jacent (ou n'avoir qu'un seul investisseur ou des investisseurs qui sont des parties liées au Fonds), toutefois, conformément à la définition d'une entité d'investissement, chaque Fonds obtient principalement des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour lui de leur fournir des services de gestion de placements, déclare à ses investisseurs qu'il a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus de placement, et évalue et apprécie la performance de ses placements sur la base de la juste valeur.

### 5. Parts rachetables

Chaque Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts de différentes séries qui ont égalité de rang et sont offertes en vertu d'un prospectus simplifié. En outre, chaque Fiducie de fonds commun de placement TD est également autorisée à émettre un nombre illimité de parts de différentes séries offertes en vertu d'une notice d'offre confidentielle. Les différentes séries pouvant être offertes par les Fonds sont décrites ci-après.

---

Série Investisseurs :	Parts offertes sans frais d'acquisition aux investisseurs.
Séries H5 et H8 :	Parts offertes sans frais d'acquisition aux investisseurs qui souhaitent recevoir des distributions mensuelles régulières en trésorerie des Fonds. Les distributions mensuelles peuvent provenir du revenu net, des gains en capital nets réalisés et/ou d'un remboursement de capital.
Série Plus :	Parts offertes sans frais d'acquisition aux grands investisseurs et autres qui effectuent le placement minimal, déterminé de temps à autre par GPTD.
Séries K et K5 :	Parts offertes sans frais d'acquisition aux grands investisseurs et autres qui effectuent le placement minimal, déterminé de temps à autre par GPTD, et qui souhaitent recevoir des distributions mensuelles régulières en trésorerie des Fonds. Les distributions mensuelles peuvent provenir du revenu net, des gains en capital nets réalisés et/ou d'un remboursement de capital.
Série e :	Parts offertes sans frais d'acquisition aux investisseurs qui souhaitent effectuer leurs opérations par voie électronique.
Série D :	Parts offertes sans frais d'acquisition aux investisseurs qui souhaitent effectuer leurs opérations par l'entremise de Placements directs TD, une division de TDWCI, ou d'autres courtiers exécutants.
Série Conseillers :	Parts offertes selon le mode avec frais d'acquisition aux investisseurs qui recherchent des conseils en matière de placement.
Séries T5 et T8 :	Parts offertes selon le mode avec frais d'acquisition aux investisseurs qui recherchent des conseils en matière de placement et souhaitent recevoir des distributions mensuelles régulières en trésorerie des Fonds. Les distributions mensuelles peuvent provenir du revenu net, des gains en capital nets réalisés et/ou d'un remboursement de capital.
Série F :	Parts offertes aux investisseurs par l'entremise de conseillers financiers « contre rémunération » ou de « comptes intégrés » parrainés par des courtiers, et aux investisseurs qui paient des frais annuels à leur courtier au lieu de frais d'acquisition à chaque transaction.
Séries FT5 et FT8 :	Parts offertes aux investisseurs qui souhaitent recevoir des distributions mensuelles régulières en trésorerie du Fonds par l'entremise de conseillers financiers « contre rémunération » ou de « comptes intégrés » parrainés par des courtiers. Les distributions mensuelles peuvent provenir du revenu net, des gains en capital nets réalisés et/ou d'un remboursement de capital. Ces séries peuvent aussi être offertes aux investisseurs qui paient des frais annuels à leur courtier au lieu de frais d'acquisition à chaque transaction.
Série F Plus :	Parts offertes aux grands investisseurs par l'entremise de conseillers financiers « contre rémunération » ou de « comptes intégrés » parrainés par des courtiers, et aux investisseurs qui paient des frais annuels à leur courtier au lieu de frais d'acquisition à chaque transaction. Pour cette série, les investisseurs doivent effectuer le placement minimal, déterminé de temps à autre par GPTD.

---

Série W :	Parts offertes aux investisseurs qui paient des frais annuels à leur courtier au lieu de frais d'acquisition à chaque transaction par l'entremise de certaines sociétés de gestion de patrimoine de La Banque Toronto-Dominion, y compris certaines divisions de TDWCI ou d'autres courtiers autorisés par GPTD.
Séries WT5 et WT8 :	Parts offertes aux investisseurs qui souhaitent recevoir des distributions mensuelles régulières en trésorerie des Fonds par l'entremise de certaines sociétés de gestion de patrimoine de La Banque Toronto-Dominion, y compris certaines divisions de TDWCI ou d'autres courtiers autorisés par GPTD, et qui paient des frais annuels à leur courtier au lieu de frais d'acquisition à chaque transaction. Les distributions mensuelles peuvent provenir du revenu net, des gains en capital nets réalisés et/ou d'un remboursement de capital.
Séries Privée et Privée-EM :	Parts offertes sans frais d'acquisition aux grands investisseurs qui effectuent le placement minimal déterminé par GPTD et qui ont conclu une convention relative à la série Privée avec GPTD.
Série Institutionnelle :	Parts offertes sans frais d'acquisition aux grands investisseurs, tels que les régimes collectifs d'épargne, et autres qui effectuent le placement minimal, déterminé de temps à autre par GPTD.
Série O :	Parts offertes sans frais d'acquisition aux grands investisseurs, tels les institutions et les fonds communs de placement, qui effectuent le placement minimal déterminé par GPTD et qui ont conclu une convention relative à la série O avec GPTD.
Série G :	Parts offertes sans frais d'acquisition aux grands investisseurs, tels les institutions, les régimes collectifs d'épargne ou les régimes de retraite, et les fonds communs de placement, qui effectuent le placement minimal déterminé par GPTD et qui ont conclu une convention relative à la série G avec GPTD.

Chaque série de parts comporte différentes options d'achat et des frais de gestion plus ou moins élevés selon leurs caractéristiques résumées ci-dessus, qui reflètent l'importance des services de conseil en placement offerts et/ou des services.

Les parts des Fonds sont rachetables au gré du porteur de parts conformément aux dispositions de la déclaration de fiducie ou de l'acte de fiducie. Les parts des Fonds sont émises ou rachetées quotidiennement à la valeur liquidative par part de série établie après réception par GPTD de l'ordre de souscription, de substitution, de conversion ou de la demande de rachat. Les souscriptions et les rachats présentés dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables comprennent les parts converties entre les séries d'un même Fonds. Toutefois, les conversions entre les séries du Fonds ne sont pas présentées à titre de « Produit de l'émission de parts rachetables » ni de « Montants versés au rachat de parts rachetables » dans les tableaux des flux de trésorerie.

### 6. Opérations avec des parties liées

#### Capital

GPTD, ses sociétés affiliées et/ou d'autres fonds de placement gérés par GPTD peuvent à l'occasion investir dans des parts des Fonds. Lorsqu'il est important, l'investissement des parties liées est présenté dans les notes propres au Fonds.

#### Dépositaire

La Banque Toronto-Dominion est le dépositaire du Fonds indiciel équilibré TD et détient une partie des actifs (y compris de la trésorerie et des placements) du Fonds. La Banque Toronto-Dominion est le sousdépositaire des Fonds (à l'exception du Fonds indiciel équilibré TD) et détient une partie des actifs (y compris de la trésorerie et des placements) des Fonds. La Banque Toronto-Dominion peut se faire payer des frais et des marges en contrepartie des services bancaires (y compris les activités liées aux dépôts) fournis aux Fonds.

Si le montant est important, la trésorerie du Fonds détenue auprès de La Banque Toronto-Dominion, qui agit à titre de sous-dépositaire des Fonds, à la clôture de la période est également présentée dans les notes propres au Fonds.

#### Frais de gestion

##### a) Fiducies de fonds commun de placement TD

En contrepartie des services de gestion, de distribution et de gestion de portefeuille et de supervision de tous services fournis par des sous-conseillers en valeurs aux Fiducies de fonds commun de placement TD, GPTD reçoit des frais de gestion annuels relativement à certaines séries de ces Fonds. Les frais de gestion sont calculés et cumulés quotidiennement pour chaque série, selon la valeur liquidative de la série concernée, et sont payés mensuellement à GPTD.

Il n'y a pas de frais de gestion concernant les parts de série Privée, de série O et de série G. Les porteurs de parts de séries Privée, de série O et de série G peuvent plutôt se voir imputer des frais directement par GPTD.

##### b) Portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD

En contrepartie des services de gestion, de distribution et de gestion de portefeuille fournis aux Portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD, certaines séries de ces Fonds versent des frais de gestion annuels à GPTD. Les frais de gestion sont calculés et cumulés quotidiennement pour chaque série, selon la valeur liquidative de la série concernée, et sont payés mensuellement à GPTD.

Il n'y a pas de frais de gestion concernant les parts de série G. Les porteurs de parts de série G peuvent plutôt se voir imputer des frais directement par GPTD.

Lorsque les Fiducies de fonds commun de placement TD et les Portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD investissent dans des fonds sous-jacents, des frais et des charges payables par ces fonds sous-jacents peuvent s'ajouter à ceux payables par les Fonds. Les Fonds qui investissent dans des fonds sous-jacents ne sont toutefois pas tenus de payer de frais de gestion lorsqu'il est raisonnable de penser qu'un tel paiement constituerait une duplication des frais payables par les fonds sous-jacents pour obtenir le même service. Les frais de gestion des Fonds sont présentés en détail dans les notes propres au Fonds.

#### Frais d'administration

##### a) Fiducies de fonds commun de placement TD

En contrepartie du règlement de certains frais d'exploitation, GPTD reçoit des frais d'administration annuels relativement à la série Investisseurs, la série H5, la série H8, la série Plus, la série K, la série D, la série Conseillers, la série T5, la série T8, la série Privée et la série G de certaines Fiducies de fonds commun de placement TD. Des renseignements détaillés sur les frais d'administration sont présentés à la rubrique « Frais de gestion et frais d'administration » des notes propres au Fonds et les séries sans frais d'administration portent la mention « s. o. » dans cette même rubrique.

## Notes des états financiers

À l'exception de la série G, les frais d'administration comprennent tous les frais d'exploitation, autres que les frais relatifs à toutes les taxes, aux emprunts, au CEI et à la conformité à toute nouvelle exigence gouvernementale et réglementaire, ainsi que les nouveaux types de coûts ou de charges. En ce qui concerne la série G, les frais d'administration comprennent tous les frais d'exploitation. Les frais d'administration sont calculés et cumulés quotidiennement pour chaque série, selon la valeur liquidative de la série concernée, et sont payés mensuellement à GPTD.

### b) Portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD

À l'exception de la série G de ces Fonds et des Portefeuilles FNB gérés TD, aucuns frais d'administration ne sont imputés aux Portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD. En ce qui concerne la série G de ces fonds, en contrepartie du règlement de tous les frais d'exploitation, GPTD reçoit des frais d'administration annuels. En ce qui concerne les Portefeuilles FNB gérés TD, en contrepartie du règlement de certains frais d'exploitation, GPTD reçoit des frais d'administration annuels relativement à la série D et à la série G des Portefeuilles FNB gérés TD. Les frais d'administration comprennent tous les frais d'exploitation, autres que les frais relatifs à toutes les taxes, aux emprunts, au CEI et à la conformité à toute nouvelle exigence gouvernementale et réglementaire, ainsi que les nouveaux types de coûts ou de charges.

Les frais d'administration sont calculés et cumulés quotidiennement pour chaque série, selon la valeur liquidative de la série concernée, et sont payés mensuellement à GPTD. Des renseignements détaillés sur les frais d'administration sont présentés dans les notes propres au Fonds.

### Frais d'exploitation

#### Comité d'examen indépendant (« CEI ») des Fonds

GPTD est responsable de la gestion des portefeuilles de placement des Fonds, y compris de la prise de décisions relative au placement de l'actif des Fonds.

GPTD a formé un CEI pour l'ensemble des Fonds. Le CEI, à titre de comité indépendant impartial, procède à l'examen de toute question de conflit d'intérêts qui lui est soumise et donne des recommandations ou, s'il y a lieu, les approbations nécessaires. Le CEI produit, au moins une fois par an, un rapport sur ses activités à l'intention des porteurs de parts des Fonds.

Lorsqu'ils sont importants, les placements dans des titres de La Banque Toronto-Dominion, dans des fonds sous-jacents gérés par GPTD ou dans des sociétés affiliées détenus par les Fonds à la clôture de la période sont présentés dans l'inventaire du portefeuille et/ou dans les notes propres au Fonds.

La rémunération des membres du CEI et leurs dépenses ont été réparties proportionnellement entre les fonds de placement gérés par GPTD et sont présentées au poste « Frais du comité d'examen indépendant » dans les états du résultat global.

#### a) Fiducies de fonds commun de placement TD

GPTD absorbe tous les frais d'exploitation concernant les parts de série O et de série G des Fiducies de fonds commun de placement TD.

La série Privée, la série Privée-EM et la série Conseillers des Fiducies de fonds commun de placement TD ci-après doivent payer leur quote-part des frais d'exploitation qui sont communs à toutes les séries de ces Fonds, ainsi que les frais qui ne sont attribuables qu'à la série (qui peuvent être payables à GPTD ou ses sociétés affiliées), y compris les frais du CEI, les frais de tenue des comptes et de communication, les frais de garde, les honoraires

juridiques, les honoraires d'audit, les droits de dépôt, les frais bancaires, les coûts d'emprunt, toutes les taxes, les frais liés à la conformité à toute nouvelle exigence gouvernementale ou réglementaire et les nouveaux types de coûts ou de charges.

---

Série Privée	Fonds du marché monétaire américain TD, Fonds d'obligations à court terme TD, Fonds d'obligations canadiennes TD, Fonds d'obligations de sociétés canadiennes TD, Fonds d'obligations de sociétés américaines TD, Fonds d'obligations nord-américaines de développement durable TD, Fonds de revenu mondial TD, Fonds d'obligations mondiales de base plus TD, Fonds d'obligations mondiales sans restriction TD, Fonds d'obligations à haut rendement TD, Fonds opportunités mondiales TD – conservateur, Fonds opportunités mondiales TD – équilibré, Fonds à rendement diversifié canadien TD, Fonds à faible volatilité canadien TD, Fonds de dividendes d'actions canadiennes de premier ordre TD, Fonds d'actions de grandes sociétés canadiennes TD, Fonds d'actions canadiennes TD, Fonds américain à faible volatilité TD, Fonds d'actions nord-américaines de développement durable TD, Fonds américain de croissance de dividendes TD, Fonds de rendement américain pour actionnaires TD, Fonds concentré d'actions américaines TD, Fonds neutre en devises concentré d'actions américaines TD, Fonds valeur de grandes sociétés américaines TD, Fonds alpha discipliné d'actions américaines TD <sup>MC</sup> , Fonds mondial à faible volatilité TD, Fonds de rendement mondial pour actionnaires TD, Fonds concentré d'actions mondiales TD, Fonds mondial de réinvestissement du capital TD, Fonds concentré d'actions internationales TD, Fonds d'actions internationales TD, Fonds chinois revenu et croissance TD, Fonds de revenu fixe TD, Fonds de gestion du risque TD, Fonds de sociétés canadiennes TD, Fonds de sociétés mondiales TD, Fonds de gestion tactique TD, Fonds alternatif de gestion du risque TD et Fonds alternatif de produits de base TD
Série Privée-EM	Fonds américain de réinvestissement du capital TD, Fonds de moyennes sociétés américaines TD et Fonds des marchés émergents TD
Série Conseillers	Fonds d'actions américaines TD

---

GPTD absorbe tous les frais d'exploitation des autres séries des Fiducies de fonds commun de placement TD (notamment les services fournis par GPTD ou ses sociétés affiliées), autres que les frais et les charges relatifs à toutes les taxes, aux emprunts, au CEI et à la conformité à toute nouvelle exigence gouvernementale et réglementaire, ainsi que les nouveaux types de coûts ou de charges.

### b) Portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD

À l'exception des Portefeuilles FNB gérés TD, tous les frais d'exploitation des Portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD (y compris ceux des services fournis par GPTD ou ses sociétés affiliées) sont payés par GPTD, y compris les frais du CEI, de tenue des comptes et de communication, les droits de garde, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les droits de dépôt, les frais bancaires, les coûts d'emprunt et toutes les taxes afférentes.

GPTD absorbe certains frais d'exploitation des Portefeuilles FNB gérés TD. Chaque Portefeuille FNB géré TD est responsable du paiement de tous les frais liés aux emprunts, au CEI et à la conformité à toute nouvelle exigence gouvernementale ou réglementaire, ainsi que les nouveaux types de coûts ou de charges et toutes les taxes afférentes.

### Taxes liées aux charges

Les Fonds paient aussi à GPTD la taxe sur les produits et services et la taxe de vente harmonisée à un taux mixte sur les frais de gestion, les frais d'administration et certains frais d'exploitation en fonction de la province ou du territoire de résidence des investisseurs pour chaque série des Fonds. Ces montants sont inscrits dans les charges des états du résultat global respectifs des Fonds.

### Charges visées par une renonciation

GPTD peut, à son gré, renoncer à une partie des charges autrement payables par les Fonds ou en absorber une partie. Ces renoncations ou absorptions peuvent être interrompues en tout temps sans préavis aux porteurs de parts. Le montant des charges visées par une renonciation ou une absorption, selon le cas, est présenté au poste « Charges visées par une renonciation » des états du résultat global.

Les charges à payer dans les états de la situation financière correspondent aux frais de gestion, aux frais d'administration et aux frais d'exploitation (y compris les taxes applicables) que les Fonds doivent payer à GPTD à la clôture de la période de présentation de l'information financière.

### Commissions de courtage et accords de paiement indirect

Les commissions de courtage (incluant les autres coûts de transaction) versées sur les opérations sur titres et les montants payés à des parties liées à La Banque Toronto-Dominion pour des services de courtage offerts aux Fonds pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023, le cas échéant, sont présentés dans les notes propres au Fonds.

Les commissions de courtage des clients servent au paiement des services d'exécution des ordres et/ou des services de recherche. Les conseillers en valeurs ou GPTD peuvent choisir des courtiers, y compris parmi leurs parties liées, qui demandent des commissions supérieures à celles d'autres courtiers (les « accords de paiement indirect ») s'ils estiment en toute bonne foi que la commission est raisonnable par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis.

Il n'y a pas de paiements indirects ni de commissions de courtage payables par le client pour les instruments de créance négociés hors bourse sans commissions de courtage. Dans le cas des actions ou des autres titres donnant lieu à des commissions de courtage, la portion de paiements indirects du montant payé ou à payer pour des biens et des services autres que des services d'exécution des ordres pour les Fonds ne peut, en général, être déterminée. Tout pourcentage de paiement indirect dûment constaté en vertu des accords de paiement indirect conclus par les conseillers en valeurs ou par GPTD, le cas échéant, est présenté dans les notes propres au Fonds.

## 7. Impôts

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt »), les Fonds répondent, ou entendent répondre, à la définition de fiducie de fonds commun de placement, à moins d'indication contraire dans les notes propres au Fonds. La totalité ou la quasi-totalité du revenu net de placement et une partie suffisante des gains en capital nets réalisés au cours d'une année d'imposition sont distribuées aux porteurs de parts de sorte que les Fonds n'ont aucun impôt à payer, à moins qu'un Fonds qui n'est pas une fiducie de fonds commun de placement ait à payer un impôt minimum de remplacement aux termes de la Loi de l'impôt dans certaines circonstances. Compte tenu des distributions, les Fonds ont déterminé qu'en substance ils ne sont pas assujettis à l'impôt en vertu de la partie I de la Loi de l'impôt et, par le fait même, ils ne comptabilisent pas d'impôts sur le revenu dans les états du résultat global, ni d'actif ou de passif d'impôt différé dans les états

de la situation financière. Les pertes en capital reportées et les pertes autres qu'en capital reportées des Fonds, le cas échéant, sont présentées dans les notes propres au Fonds. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées sur 20 ans.

Les Fonds sont assujettis à des retenues d'impôts sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôts s'y rattachant sont présentées au poste « Remboursements d'impôts (retenues d'impôts) » dans les états du résultat global.

## 8. Gestion des risques financiers

### Facteurs de risque d'ordre financier

Chaque Fonds peut être exposé à divers risques financiers, soit le risque de marché (risque de taux d'intérêt, risque de change et autre risque de prix), le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de concentration et le risque lié à l'effet de levier. Tous les placements comportent un risque de perte de capital.

GPTD cherche à réduire les risques financiers en recourant aux services de conseillers en valeurs professionnels et expérimentés supervisés par GPTD, qui effectuent un suivi régulier des positions des Fonds et des événements de marché, et diversifient les portefeuilles de placement dans le respect des objectifs et stratégies de placement de chaque Fonds et des politiques et procédures applicables de GPTD (collectivement, les « restrictions en matière de placement »).

Pour un Fonds qui investit dans des fonds sous-jacents, GPTD cherche à réduire les risques financiers en répartissant les placements dans trois principales catégories d'actifs : les titres du marché monétaire pour la sécurité, les obligations pour le revenu et les titres de participation pour la croissance, s'il y a lieu. Comme les différents types de placements évoluent, en général, indépendamment les uns des autres, le rendement positif d'une catégorie d'actifs peut contribuer à atténuer le rendement négatif d'une autre catégorie, réduisant ainsi la volatilité et le risque global à long terme.

Les Fonds sont gérés conformément aux restrictions les concernant en matière de placement.

### a) Risque de marché

#### i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que les fluctuations des taux d'intérêt puissent influencer sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur des placements portant intérêt.

Le risque de taux d'intérêt auquel est exposé un Fonds est concentré dans ses placements en instruments de créance (comme les obligations et les débetures) et en dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. En raison de leur échéance à court terme ou du fait qu'ils ne portent pas intérêt, les placements à court terme, les devises et les autres actifs et passifs ne sont pas exposés à des risques importants découlant des fluctuations des taux d'intérêt du marché.

Un Fonds qui investit dans des fonds sous-jacents est indirectement exposé au risque de taux d'intérêt dans la même mesure que les instruments financiers portant intérêt détenus par les fonds sous-jacents. L'exposition directe d'un Fonds au risque de taux d'intérêt, lorsqu'elle est importante, est présentée dans les notes propres au Fonds. Lorsqu'un Fonds n'investit que dans un seul fonds sous-jacent, son exposition directe et indirecte au risque de change, lorsqu'elle est importante, est présentée dans les notes propres au Fonds.

### ii) Risque de change

Un Fonds peut détenir des instruments financiers libellés dans des monnaies autres que sa monnaie fonctionnelle. Il est alors exposé au risque de change, étant donné que la valeur des instruments financiers libellés en devises fluctuera par suite de la variation des taux de change de ces devises par rapport à la monnaie fonctionnelle du Fonds.

Lorsqu'un Fonds investit dans des fonds sous-jacents, il est indirectement exposé au risque de change si les fonds sous-jacents investissent dans des instruments financiers libellés dans une monnaie autre que leur monnaie fonctionnelle.

Un Fonds ou ses fonds sous-jacents peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture afin de réduire l'exposition au risque de change ou de s'exposer à une devise en particulier.

L'exposition directe d'un Fonds au risque de change (liée aux instruments monétaires et non monétaires), lorsqu'elle est importante, est présentée dans les notes propres au Fonds. Lorsqu'un Fonds n'investit que dans un seul fonds sous-jacent, son exposition directe et indirecte au risque de change (liée aux instruments monétaires et non monétaires), lorsqu'elle est importante, est présentée dans les notes propres au Fonds.

### iii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des titres fluctue du fait des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). GPTD cherche à réduire ce risque grâce à ses restrictions en matière de placement.

Le coefficient bêta historique peut être utilisé pour déterminer l'incidence de l'exposition de chaque Fonds à l'autre risque de prix, le cas échéant. Le coefficient bêta historique, mesure de la corrélation entre les rendements d'un fonds et ceux du marché, est généralement obtenu par la comparaison entre les rendements d'un fonds et ceux de son indice de référence sur une période de 36 mois. De ce fait, il est tenu compte dans le coefficient bêta des incidences déjà indiquées dans les informations sur le risque de taux d'intérêt et le risque de change. Le coefficient bêta historique n'est pas nécessairement représentatif du coefficient bêta futur.

Lorsqu'un Fonds n'investit que dans un seul fonds sous-jacent, il est indirectement exposé à l'autre risque de prix découlant des placements du fonds sous-jacent. L'autre risque de prix, reflétant cette exposition indirecte, est présenté dans les notes propres au Fonds.

Lorsqu'un Fonds investit dans plusieurs fonds sous-jacents, son exposition à l'autre risque de prix provient de tous les placements dans ces fonds sous-jacents. L'incidence directe de l'exposition d'un Fonds à l'autre risque de prix, le cas échéant, est présentée dans les notes propres au Fonds.

Exception faite des options d'achat vendues et des positions vendeur sur contrats à terme normalisés, le risque de perte maximal sur certains contrats sur instruments dérivés correspond à leur valeur nominale. Les pertes pouvant être subies sur les options d'achat vendues et les positions vendeur sur contrats à terme normalisés peuvent être illimitées.

### b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. S'il y a lieu, le risque de crédit auquel est exposé un Fonds se concentre principalement dans les instruments de créance et les dérivés qu'il détient. Un Fonds est exposé au risque de crédit dans la mesure où l'émetteur d'instruments de créance ou une contrepartie à des instruments dérivés ne peut rembourser l'intégralité des montants dus à l'échéance. Toutes les transactions visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaut d'un courtier est considéré comme minime, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Un Fonds peut être exposé au risque de crédit lié au recours à des contreparties pour des contrats de change à terme. Ce risque, le cas échéant, est atténué par les facteurs suivants :

- i) le Fonds fait affaire avec des contreparties auxquelles S&P Global Ratings (« S&PGR ») a attribué une notation d'au moins A, ou qui ont obtenu une notation équivalente auprès d'une autre agence de notation reconnue;
- ii) il limite la durée du contrat de change à terme à 365 jours;
- iii) il limite à 10 % de la valeur du portefeuille l'exposition à la valeur de marché pour toute contrepartie.

Un Fonds peut être indirectement exposé au risque de crédit s'il investit dans des fonds sous-jacents qui investissent dans des instruments de créance ou des dérivés.

Les Fonds et leurs fonds sous-jacents gérés par GPTD achètent et détiennent uniquement des billets à court terme dont la notation par DBRS Limited est d'au moins R-1 Faible ou une notation équivalente attribuée par une autre agence de notation reconnue.

L'exposition directe d'un Fonds aux billets à court terme, aux instruments de créance et/ou aux instruments dérivés, le cas échéant, est présentée par catégorie de notation dans les notes propres au Fonds. Lorsqu'un Fonds n'investit que dans un seul fonds sous-jacent, son exposition directe et indirecte aux billets à court terme, aux instruments de créance et/ou aux instruments dérivés, le cas échéant, est présentée par catégorie de notation dans les notes propres au Fonds.

Certains Fonds et leurs fonds sous-jacents peuvent aussi effectuer des opérations de prêts de titres. Pour les fonds gérés par GPTD, les opérations de prêts de titres sont effectuées avec des contreparties auxquelles S&PGR a attribué une notation d'au moins A, ou qui ont obtenu une notation équivalente auprès d'une autre agence de notation. La valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie par ces fonds relativement à ces opérations correspond à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés. La garantie et les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché chaque jour ouvrable. La juste valeur totale des titres prêtés et des titres faisant l'objet d'une opération de mise en pension est limitée à 50 % de la valeur liquidative de chaque Fonds établie immédiatement après que le Fonds ait conclu une telle opération. Les informations sur la juste valeur des titres prêtés et de la garantie détenue, et les revenus de prêts de titres gagnés, le cas échéant, sont présentées dans les notes propres au Fonds.

## Notes des états financiers

### c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un Fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. L'exposition d'un Fonds à ce risque découle principalement des rachats quotidiens de parts rachetables en trésorerie. Les Fonds investissent essentiellement dans des titres négociés sur un marché actif et qui peuvent être facilement vendus. Les Fonds conservent suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité et peuvent emprunter jusqu'à 5 % de leur valeur liquidative pour financer les rachats.

L'échéance de tous les passifs financiers non dérivés, autres que les parts rachetables en circulation, est inférieure à trois mois.

Le 16 mai 2022, Refinitiv Benchmark Services (UK) Limited, l'administrateur du taux CDOR (Canadian Dollar Offered Rate), a annoncé la cessation du calcul et de la publication du taux CDOR de toutes les échéances immédiatement après une dernière publication le 28 juin 2024. GPTD n'a pas remarqué d'incidence importante sur la liquidité et l'évaluation des Fonds découlant de la transition des taux CDOR.

### d) Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de titre ou un secteur d'activité. Le risque de concentration d'un Fonds est présenté dans les notes propres au Fonds.

### e) Risque lié à l'effet de levier

Le risque lié à l'effet de levier est le risque qu'une variation défavorable de la valeur ou du niveau de l'actif, du taux ou de l'indice sous-jacent auquel le fonds est exposé par effet de levier puisse entraîner des pertes plus élevées que celles qui auraient été subies si le fonds n'avait eu recours à aucun effet de levier, et peut donner lieu à des pertes plus grandes que le montant investi.

Le Fonds alternatif de gestion du risque TD, le Fonds alternatif de produits de base TD et le Fonds alternatif de produits de base long/court TD sont des fonds commun de placement alternatifs, tel qu'ils sont définis dans le *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*, et ils sont autorisés à créer un effet de levier sur leurs actifs dans le cadre de leur stratégie de placement au moyen d'emprunts, de ventes à découvert et/ou de dérivés,

à des montants pouvant dépasser la valeur liquidative de ces fonds. Des renseignements sur la façon dont ces fonds ont recours à l'effet de levier sont présentés dans les notes propres au Fonds.

## 9. Gestion du risque lié au capital

Les parts émises et en circulation constituent le capital des Fonds. Les Fonds ne sont soumis à aucune exigence particulière en matière de capital pour la souscription et le rachat de parts, exception faite de certaines exigences minimales en matière de souscription. Les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables présentent l'évolution du capital des Fonds au cours des périodes présentées. Il incombe à GPTD de gérer le capital des Fonds conformément à leurs objectifs de placement respectifs et leur niveau de liquidité de manière à pouvoir effectuer les rachats.

On peut obtenir sans frais les états financiers les plus récents des fonds sous-jacents gérés par GPTD, s'il y a lieu, en écrivant à l'adresse postale suivante : Gestion de Placements TD Inc., C.P. 100, 66, rue Wellington Ouest, TD Bank Tower, Toronto-Dominion Centre, Toronto (Ontario) M5K 1G8, ou en visitant notre site Web au [www.td.com/ca/fr/gestion-de-placements-td](http://www.td.com/ca/fr/gestion-de-placements-td) ou le site Web de SEDAR+ au [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

### Codes de devise utilisés dans le présent rapport :

Code de devise	Description	Code de devise	Description	Code de devise	Description
AED	Dirham des Émirats arabes unis	HKD	Dollar de Hong Kong	PHP	Peso philippin
ARS	Peso argentin	HUF	Forint hongrois	PKR	Roupie pakistanaise
AUD	Dollar australien	IDR	Roupie indonésienne	PLN	Zloty polonais
BRL	Réal brésilien	ILS	Shekel israélien	QAR	Riyal qatarien
CAD/\$ CA	Dollar canadien	INR	Roupie indienne	RON	Leu roumain
CHF	Franc suisse	JOD	Dinar jordanien	RUB	Nouveau rouble russe
CLP	Peso chilien	JPY	Yen japonais	SAR	Riyal saoudien
CNY/CNH	Renminbi chinois	KRW	Won sud-coréen	SEK	Couronne suédoise
COP	Peso colombien	LKR	Roupie srilankaise	SGD	Dollar de Singapour
CZK	Couronne tchèque	MAD	Dirham marocain	THB	Baht thaïlandais
DKK	Couronne danoise	MXN	Peso mexicain	TRY	Livre turque
EGP	Livre égyptienne	MYR	Ringgit malais	TWD	Nouveau dollar taïwanais
EUR	Euro	NOK	Couronne norvégienne	USD/\$ US	Dollar américain
GBP	Livre sterling	NZD	Dollar néo-zélandais	ZAR	Rand sud-africain

Source : London Stock Exchange Group plc et les entreprises du groupe (collectivement, le « groupe LSE »). © Groupe LSE, 2024. FTSE Russell est le nom commercial de certaines des sociétés membres du groupe LSE. « FTSE® », « Russell® » et « FTSE Russell® » sont des marques de commerce des sociétés membres du groupe LSE concernées et sont utilisées sous licence par toute autre société membre du groupe LSE. Tous les droits à l'égard des indices ou des données FTSE Russell sont acquis auprès de la société membre du groupe LSE concernée à qui appartiennent les indices ou les données. Ni le groupe LSE ni ses concédants de licence n'acceptent de responsabilité pour les erreurs ou les omissions dans les indices ou les données, et aucune partie ne peut se fier aux indices ou aux données de la présente communication. Aucune autre publication des données du groupe LSE n'est permise sans le consentement écrit de la société membre du groupe LSE concernée. Le contenu de la présente communication n'est pas promu, parrainé ou endossé par le groupe LSE.

Les Fonds Mutuels TD, les Fonds TD et les portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD sont gérés par Gestion de Placements TD Inc., filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion, et offerts par l'entremise de courtiers autorisés.

Les FNB TD sont gérés par Gestion de Placements TD Inc., filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion.

Epoch Investment Partners, Inc. exerce ses activités aux États-Unis et est une société affiliée à Gestion de Placements TD Inc. Gestion de Placements TD Inc. exerce ses activités au Canada. Les deux sociétés sont des filiales en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion.

<sup>MD</sup> Le logo TD et les autres marques de commerce TD sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion ou de ses filiales.